

cyberpresse.ca

LA PRESSE

Charles-Henri de Coussergues, propriétaire du vignoble l'Orpailleur, au milieu de ses raisins gelés. Les fruits sont prêts, mais il fait beaucoup trop chaud ces temps-ci pour lui permettre d'extraire leur jus, qui deviendrait le précieux vin de glace.

LE MERCURE POURRAIT GRIMPER JUSQU'À 15 °C SAMEDI

L'HIVER PASSERA-T-IL TOUT DROIT ?

PHOTO DAVID BOILY, LA PRESSE ©

/// UN MOIS DE DÉCEMBRE RECORD

/// DES SOMMETS À L'ÉCHELLE MONDIALE

/// LA RÉCOLTE DE VIN DE GLACE EN PÉRIL
PAGES A2 À A5



BYE BYE
LES COTES
D'ÉCOUTE
FONT RIRE

ARTS ET SPECTACLES
PAGE 1

HOCKEY
JUNIOR
UNE FINALE
CANADA-RUSSIE
SPORTS PAGE 1

Mon clin d'œil STÉPHANE LAPORTE
«Que va-t-il se passer avec le deuxième procès de Saddam Hussein ?»
— Un avocat qui comptait là-dessus
Venez voir mon blogue!
cyberpresse.ca/laporte

SOMMAIRE

Amusez-vous! AFFAIRES 9
Astrologie du jour AFFAIRES 14
Décès AFFAIRES 11 à 13
Forum A 19
Horaire télévision ARTS 4
Loterie A 12
Monde A 16 et 17
Petites annonces AFFAIRES 4
et AFFAIRES 10
Trait d'union AFFAIRES 14
Sudoku AFFAIRES 4

Météo

Passages nuageux maximum 8, minimum 1, plus de détails en page SPORTS 6



L-V 6 21924 98765 1

HARPER BRASSE SES CARTES

Remaniement John Baird succède à Rona Ambrose à l'Environnement

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le premier ministre Stephen Harper n'aura qu'une seule chose en tête ce matin lorsqu'il annoncera quelques changements au cabinet qui l'épaulera jusqu'aux prochaines élections : relancer le dossier environnemental.

M. Harper confiera ainsi cet épineux dossier, le principal talon d'Achille du gouvernement minoritaire conservateur jusqu'ici, au bouillant ministre John Baird, qui est actuellement président du Conseil du Trésor, a appris *La Presse* hier.

M. Baird, qui est bilingue et

qui a démontré toute sa fougue en réussissant à faire adopter la Loi sur la responsabilité, malgré une certaine opposition du Sénat à majorité libérale, succédera donc à Rona Ambrose comme ministre de l'Environnement. La Loi sur la responsabilité, qui vise à améliorer les mœurs poli-

tiques à Ottawa dans la foulée du scandale des commandites, était l'une des cinq priorités du gouvernement de Stephen Harper lorsqu'il a été porté au pouvoir en janvier 2006.

➔ Voir HARPER en page A6

Myriam Bédard La saga américaine tire à sa fin

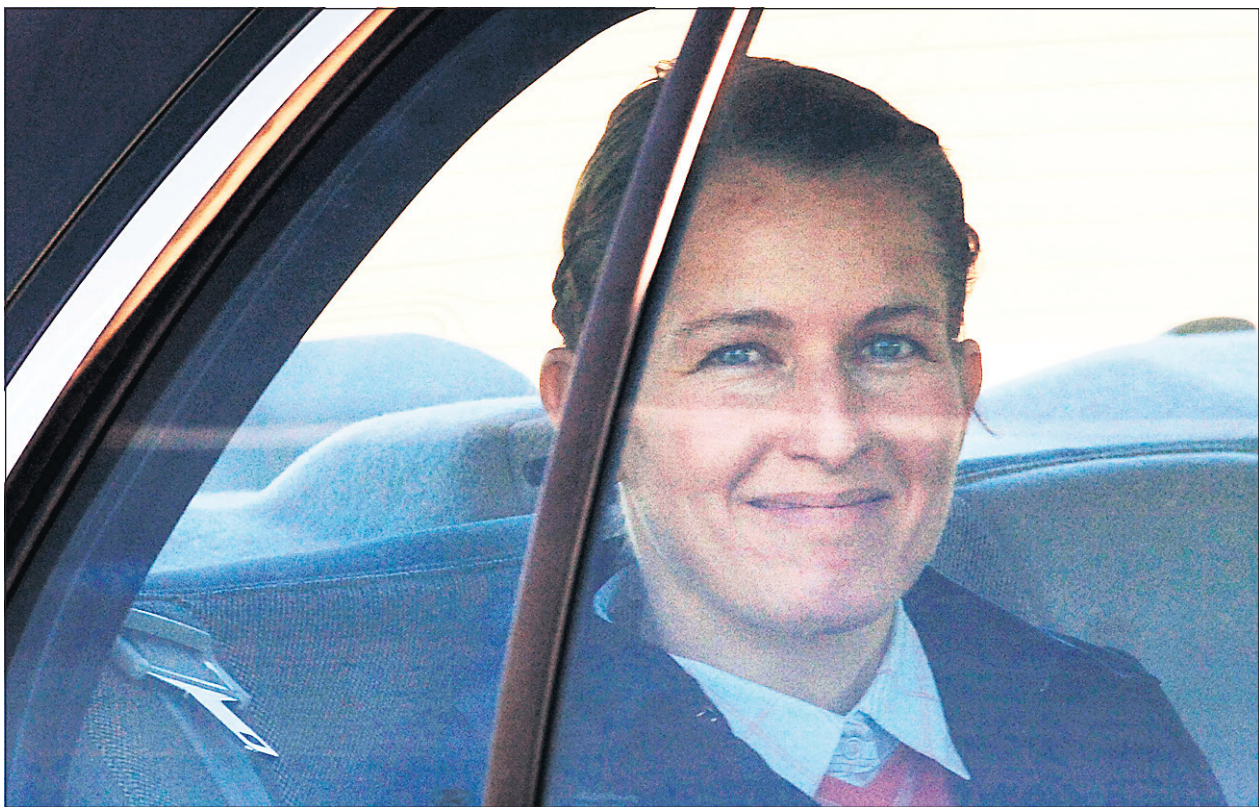


PHOTO JONATHAN ERNST, REUTERS

La championne olympique Myriam Bédard a quitté la prison pour la cour de Baltimore, hier après-midi. Elle y sera retournée plus tard, le temps d'une dernière nuit.

L'ex-olympienne rentre à Québec

La GRC la cueillera au Maryland cet après-midi... si tout va comme prévu

RICHARD HÉTU

COLLABORATION SPÉCIALE
MARYLAND

BALTIMORE — Ce matin à 8 h, si tout se déroule comme prévu, un jet de la Gendarmerie Royale du Canada quittera Québec

pour aller cueillir, au Maryland, Myriam Bédard, qui rentrera aussitôt dans la Vieille Capitale pour répondre à des accusations criminelles.

À l'aller, l'avion transportera un agent de la GRC et un autre du Service de police de la Ville de Québec, le corps policier qui a

obtenu le mandat contre Bédard. À 11 h, ils la prendront en charge. Ce sera le service des U.S. Marshals qui conduira la championne olympique du centre de détention de Baltimore à l'aéroport.

➔ Voir RETOUR en page A12

La famille s'élargit

Un garçon a deux mères et un père, tranche un tribunal d'appel ontarien

CHARLES CÔTÉ

Dans un jugement sans précédent en Occident, un tribunal d'appel ontarien a décidé qu'un petit garçon de 5 ans avait trois parents : deux mères et un père.

Ce jugement concerne un cas particulier, celui d'un couple de lesbiennes qui a eu un enfant avec l'aide d'un ami. Mais il ouvre la porte à la « multiparentalité », un phénomène nouveau qui pourrait s'étendre aux familles recomposées.

Dans son jugement unanime rendu mardi par trois juges, la Cour d'appel de l'Ontario, l'une des plus influentes au pays, a affirmé qu'il était « contraire aux meilleurs intérêts (du garçon) qu'il soit privé de la reconnaissance juridique de sa relation parentale avec l'une de ses mères ».

➔ Voir PARENTS en page A12

VIDÉO PIRATE
DE SADDAM

UN SUSPECT
ARRÊTÉ

PAGE A17

Du hockey
avec un
grand H !



SUPER POOL
TOP NET
VIA Rail Canada

DES CHRONIQUES DE

• PIERRE HOUE
• CHRISTIAN TÉTREAU
• FRANÇOIS GAGNON
• DENIS MOREL
• PIERRE LADOUCEUR
• DANIEL CAZA

DES CONSEILS DE

• Emmanuel Fernandez
— WILD DU MINNESOTA
• Patrice Brisebois
— AVALANCHE DU COLORADO
• Mike Ribeiro
— STARS DE DALLAS

• RÉSULTATS DE LA PREMIÈRE TRANCHE
• STATISTIQUES ET ANALYSES DE STÉPHANE LABERGE

COLLECTIONNEZ
VOS CARTES

POUR LES ABONNÉS **LA PRESSE**
club
privileges

10 % DE RABAIS
SUR CE MAGAZINE

Pour en profiter
cyberpresse.ca/privileges

En vente dès maintenant !

Les Éditions
Geste

OÙ EST PASSÉ L'HIVER ?

FABRIQUER DU VIN DE

Les producteurs de vin de glace et de cidre de glace du Québec ont les yeux rivés sur leur thermomètre. Ils attendent le froid avec impatience. Sans lui, impossible de produire leurs délicieuses boissons liquoreuses.



STÉPHANIE BÉRUBÉ

Pour réussir à faire des vendanges cette année au Vignoble du Marathonien, il a fallu réveiller toute la famille et des amis en pleine nuit et leur demander d'amener leurs camions au milieu des vignes. C'est le seul moment où il a fait assez froid pour faire du vin de glace.

« On a mis les lumières sur les hautes puis on a travaillé de nuit, raconte le vigneron Jean Joly. Ils

« Quand on a commencé à faire du vin de glace, on avait le problème inverse. Il faisait trop froid ! »

annoncent 16 °C samedi : ça n'a aucun bon sens ! »

Les producteurs de vin de glace et de cidre de glace du Québec commencent à sérieusement s'inquiéter de voir le mercure grimper. Pour faire leurs boissons liquoreuses, il doit faire beaucoup plus froid. « On appelle souvent Environnement Canada ces temps-ci », concède Sandra Ashby, directrice commerciale du vignoble L'Orpailleur, où l'on fait du vin de glace depuis 1997. On y a souvent attendu le froid avec impatience, mais cette année, l'attente commence à être plus angoissante. De jour en jour.

Pour faire du vin de glace, le raisin doit être gelé, concentré en sucre et en saveurs. Mais il faut aussi attendre des températures entre 8 et 12 degrés au-dessous de zéro pour le pressurer. Hier, le soleil brillait sur Dunham, et on était bien loin du point de

congélation. « On n'a pas encore baissé les bras », assure Sandra Ashby qui rappelle que la récolte s'est déjà faite un 20 janvier. « La température, c'est un stress qu'on n'avait pas avant l'année dernière », explique-t-elle. En 2006, la récolte s'est faite autour du 16 janvier, ce qui était déjà exceptionnellement tard.

« Si, dans 10 jours, il n'y a pas eu de grand froid, on va pleurer », lance à la blague Charles-Henri de Coussergues, propriétaire de l'Orpailleur. Il refuse pour l'instant de se faire du mauvais sang. « Quand on a commencé à faire du vin de glace, on avait le problème inverse, dit-il. Il faisait trop froid ! »

La saison du vin de glace ne peut pas s'étirer d'année en année

Le vin de glace compte pour 5 % de la production de l'Orpailleur. Le vigneron espère faire passer cette proportion à plus de 30 % d'ici quatre ans.

À La Face cachée de la pomme, le cidre de glace compte pour 100 % de la production. « C'est tout ce qu'on fait ! » lance François Pouliot, qui dit lui aussi être pris avec un beau casse-tête cette année. Certaines des pommes qui servent à faire du cidre de glace sont déjà récoltées. Elles ont gelé tranquillement à l'extérieur, mais, comme dans le cas du vin de glace, on ne peut pas les presser dans des temps si doux. Il faut des températures qui oscillent autour de -6 °C pour faire du cidre de glace. Une fois le jus extrait de la pomme, on le laisse à l'extérieur. Une couche de glace se forme et le jus sucré est récupéré.

Cette année, les propriétaires de vergers qui ont déjà extrait leurs jus se retrouvent face à un sérieux problème : il ne fait pas assez froid pour laisser le jus dehors. « On est en train de repenser toute notre façon de faire à cause de la température », dit François Pouliot.

Même situation à Niagara

Le Québec compte une cinquantaine de producteurs de cidre de glace, mais seulement une demi-douzaine de viticulteurs font du vin de glace. Charles-Henri de Coussergues estime que pour chaque bouteille de vin de glace faite ici, l'Ontario en produit 100. Et il fait aussi chaud à Niagara-on-the-Lake, la plus importante région viticole ontarienne.

« Pour nous, c'est plutôt normal, indique Michèle Bosc, de la maison Château des Charmes. Je ne me souviens plus de mon dernier Noël blanc à Niagara. » Le Château des Charmes produit environ 5000 bouteilles de vin de glace par année et la moitié part vers des marchés étrangers.

Le vin de glace est la vache à lait des viticulteurs canadiens. Mais pour exporter, encore faut-il en avoir. Michèle Bosc dort tranquille ces jours-ci, malgré le temps doux. « Une chose dont nous pouvons être certains au Canada, c'est qu'il y aura un hiver, dit-elle. Tôt ou tard, l'hiver viendra. »



Charles-Henri de Coussergues, propriétaire du vignoble l'Orpailleur, de Dunham.

L'UPA réclame une taxe sur les produits agricoles importés

STÉPHANIE BÉRUBÉ

Le président de l'Union des producteurs agricoles du Québec (UPA), Laurent Pellerin, croit que l'on devrait imposer une taxe sur les produits agricoles qui viennent de pays où l'on ne respecte pas les mêmes normes qu'ici. Tant en matière de condi-

tions de travail que de questions environnementales.

« On ne s'oppose pas aux mesures entourant les questions environnementales, mais si on exige une façon de faire des producteurs québécois que l'on n'exige pas des autres qui vendent leurs produits ici, on va mourir », a lancé le président de l'UPA.

La 82^e Assemblée générale annuelle de l'UPA commence aujourd'hui, à Québec, après une année particulièrement difficile pour les agriculteurs, marquée par des effondrements de prix imprévisibles et des pluies catastrophiques pour certaines récoltes.

« Ce sont des chocs qui n'arrêteront pas », a dit M. Pellerin. Mais

à cela s'ajoute selon lui un nouveau défi : la concurrence étrangère de plus en plus féroce. Cet automne, M. Pellerin a été estomaqué de voir des conteneurs de pois mange-tout arriver dans des magasins-entrepôts du Québec. « Des légumes frais de Chine, comment ça se fait que c'est rendu ici ? demande-t-il. On n'est même pas capables de

se battre sur le prix du transport. C'est absurde et ça nous fait perdre des productions. »

L'UPA proposera à ses membres d'adopter une résolution demandant aux deux ordres de gouvernement d'introduire une taxe « afin de soutenir les exigences en matière de traçabilité, d'environnement et de qualité ».



Le 1^{er} janvier, cet homme et son fidèle compagnon ont fait leur première randonnée sous le soleil. Le thermomètre indiquait 10 degrés Celsius à Toronto.

PHOTO DAVID COOPER, PRESSE CANADIENNE

Le temps doux adoucit les factures de chauffage

SÉBASTIEN RODRIGUE

Le temps doux des dernières semaines a rendu les Québécois moins énergivores. Hydro-Québec et Gaz métropolitain s'attendent à une baisse de la demande en décembre, tandis que des livreurs de mazout constatent déjà le phénomène.

Chez Bouthillier-Rioux, les 11 camions de livraison de mazout

sont sortis moins souvent en décembre 2006 qu'à la même période l'an passé. « Nous avons fait 25 % moins de livraisons », dit Sylvain Vaillancourt, président de l'entreprise.

Le constat est le même chez un concurrent, confirme un vendeur de Joseph Élie Itée, une filiale de Petro-Canada. M. Vaillancourt précise, pour sa part, que le mois

de janvier 2006 avait aussi été difficile pour les vendeurs de mazout. « On fait notre année en quatre mois, il ne faudrait pas subir une baisse de 25 % chaque mois », mentionne-t-il.

Du côté d'Hydro-Québec, les données de décembre ne sont pas encore compilées, mais son porte-parole, Sylvain Théberge, prévoit que les factures d'électricité seront

en baisse. « Le temps doux est à l'avantage du consommateur », dit-il. M. Théberge précise néanmoins que les réservoirs d'eau d'Hydro-Québec sont toujours en mesure de faire face à une recrudescence de la demande.

Gaz métropolitain prévoit aussi enregistrer une baisse de la demande chez sa clientèle résidentielle en décembre. Son porte-

parole, Frédéric Krikorian, précise toutefois que le temps doux ne change rien pour la consommation des industries, représentant la moitié des revenus de l'entreprise. Les consommateurs bénéficient d'ailleurs déjà d'une baisse du prix du gaz d'environ 30 % cette année par rapport à l'année dernière en raison d'une tendance à la baisse de la demande.

OÙ EST PASSÉ L'HIVER ?

GLACE... SANS GLACE



PHOTO DAVID BOILY, LA PRESSE ©

vérifie le taux de sucre dans ses raisins et la météo deux fois par jour. Le fruit est prêt, on attend seulement qu'il fasse assez froid pour pouvoir le travailler.

L'industrie agricole écope partout sur la planète

STÉPHANIE BÉRUBÉ

En France, les producteurs d'huîtres remarquent une diminution de la taille de leurs coquillages à mesure que la température augmente. Les vignerons de Californie commencent déjà à adapter certains de leurs cépages à cause des changements climatiques. En

Europe, des producteurs de fèves ont perdu la moitié de leur récolte l'été dernier. Les maraîchers ont été durement frappés par les températures élevées qui leur ont aussi fait perdre des quantités importantes de petits pois, d'oignons, d'épinards, de choux-fleurs, de jeunes carottes et de maïs doux.

Le réchauffement de la planète bouleverse le monde agricole, qui peut difficilement s'y adapter. « On est à peu près certain que les températures vont augmenter. Ce qui est plus difficile à prévoir, cependant, ce sont les précipitations », explique Frédéric Lasserre, chercheur à l'Institut québécois des hautes études

internationales de l'Université Laval. Plusieurs scénarios sont envisageables, explique le professeur, mais comme l'un et l'autre sont souvent contradictoires, les agriculteurs peuvent difficilement prendre le risque d'investir dans la mise au point de nouvelles variétés. Ils sont à la merci de la météo.

« Au Québec, des étés un peu plus secs demanderaient plus d'irrigation, mais les conséquences seraient assez marginales », estime ce spécialiste de la gestion de l'eau. C'est déjà une bonne nouvelle, puisque le manque d'eau fait évidemment monter les coûts de production.



PHOTO LUKE HENDRY, PRESSE CANADIENNE

Sous un soleil de plomb, hier, deux jeunes Ontariens de Prince Edward County ont troqué leurs patins contre leurs chaussures de sport afin de s'adonner à leur sport d'« hiver » favori.

Record de température en voie d'être battu à Montréal et... dans le monde

CAROLINE TOUZIN

Les Montréalais qui rêvent de patiner au parc La Fontaine ou de skier sur le mont Royal devront prendre leur mal en patience. Pour les adeptes de terrasses et de barbecues, c'est mieux parti. Samedi, la métropole pourrait bien connaître sa journée la plus chaude pour un mois de janvier depuis 1950. Environnement Canada prévoit 16 °C, alors que le record est de 14 °C le 25 janvier 1950.

« Il faut se méfier des prévisions à long terme, avertit René Héroux, météorologue à Environnement Canada, mais samedi sera certainement la journée la plus douce de la semaine. » Même si on n'atteint pas 14 °C, le record pour un 6 janvier est de 11,1 °C en 1946.

À Montréal, la température se maintiendra au-dessus de zéro jusqu'au début de la semaine prochaine. Cette séquence est « très inhabituelle », dit le météorologue. Autre record : décembre 2006 a été le mois de décembre le plus doux de tous les temps dans

la métropole. Le mercure a été au-dessus de zéro au cours de 21 des 31 jours du mois.

Adeptes d'un hiver blanc, « ne désespérez pas », ajoute René Héroux. « On peut avoir deux ou trois tempêtes en une semaine. » Quoique les chances de connaître un hiver doux soient grandes avec l'effet de serre, El Niño et le caractère variable de notre climat.

Seulement deux patinoires extérieures sur les 282 existantes à Montréal risquent d'être ouvertes dans les prochains jours. Ce sont les patinoires réfrigérées du lac aux Castors dans le parc du Mont-Royal et celle du Vieux-Port. Et encore. « Quand la température atteint 5 °C, la glace du lac aux Castors ramollit. Le personnel décide la journée même si la patinoire ouvre ou non. Cela dépend aussi de la pluie et de l'achalandage », explique Stéphanie Jecrois, responsable des communications à la Ville de Montréal. Pour ouvrir les autres patinoires extérieures, il faut au moins trois nuits de gel au sol, ajoute-t-elle. Idéalement, cela prend au moins cinq jours durant

lesquels le mercure se situe entre - 8 et -10 °C.

Record de température mondiale

Il n'y a pas que Montréal qui est sur le point de battre des records de chaleur. La température moyenne à l'échelle mondiale pourrait atteindre un niveau record cette année pour se situer à 14,54 °C, selon les services météorologiques britanniques. Le record remonte à 1998.

« La température mondiale en 2007 devrait être de 0,54 °C au-dessus de la moyenne à long terme (1961-1990) de 14 °C », ont-ils indiqué, hier. En 1998, la température avait dépassé de 0,52 °C la moyenne.

Si le record est battu, ce sera en partie grâce à El Niño, qui s'est déjà installé dans le Pacifique. Ce phénomène climatique est lié à un réchauffement des eaux de l'océan Pacifique et perturbe le climat des côtes occidentales de l'Amérique latine à l'Afrique de l'Est. El Niño devrait persister au cours des premiers mois de 2007.

Avec AFP

OÙ EST PASSÉ L'HIVER?

PÊCHE AU POULAMON

Les pourvoyeurs gardent espoir

CINDY LÉVESQUE
LE NOUVELLISTE

TROIS-RIVIÈRES — Guy-Paul Brouillette ne sait plus à quel saint adresser ses prières. « Peut-être parce qu'on la prie trop quand ça va mal, la bonne sainte Anne semble nous avoir oubliés cette année », lance le président de l'Association des pourvoyeurs de la rivière Sainte-Anne, qui se dit quand même optimiste dans les circonstances.

Trop de pluie et des températures au-dessus de la normale pourraient contraindre les pourvoyeurs à retirer des chalets. « Mais on n'en est vraiment pas là », assure M. Brouillette. La glace se maintient à une épaisseur de 10-12 pouces grâce aux nuits un peu plus froides des derniers jours, explique-t-il, ce qui permet de poursuivre sans danger les activités de pêche.

« Pour l'instant, la météo prédit de la pluie seulement samedi, mais il ne faudrait pas qu'il en tombe trop », concède M. Brouillette. Le porte-parole des pourvoyeurs espère pouvoir compter sur l'ensemble des chalets, environ 500, pour les week-ends des 14, 21 et 28 janvier, les plus achalandés et les plus payants de l'année.

Le maire de Sainte-Anne-de-la-Pérade, Gilles Devault, est allé tâter le pouls des pourvoyeurs mardi. « C'est certain qu'ils sont déçus; ils prévoyaient lancer la saison cette semaine. Mais ils ont encore espoir d'une bonne saison. »

M. Devault se souvient de deux occasions où la crue des eaux avait forcé les commerçants à retirer leurs cabanes de la rivière. « Tout avait bien repris après », rappelle-t-il.



Sainte-Anne-de-la-Pérade : la période de pêche au poulamon est commencée, mais le temps clément déçoit les pourvoyeurs qui craignent que Dame Nature envoie encore de la pluie.

Pour le moment, donc, la pluie annoncée et l'eau sur la glace ne font que compliquer les activités des pêcheurs. « La pluie, c'est malcommode. Comme on ne permet pas aux véhicules d'aller sur la glace,

les gens doivent marcher et c'est glissant. On conseille aussi aux visiteurs d'apporter des glacières parce que le poisson ne gèle pas », recommande M. Brouillette.

Hier, les quelque 70 chalets

installés étaient tous opérationnels... et loués. Une dizaine d'autres devaient s'ajouter dans la journée, ce qui est loin d'être suffisant pour répondre à la demande qui se fait pressante.

« À la même période, norma-

lement, sur de 275 à 300 chalets opérationnels, de 225 à 250 sont loués. Cette année, nous en avons loué 60 à 70, mais il n'y en a pas plus de disponibles », estime le représentant des pourvoyeurs.

EN BREF

Dure météo pour les bleuets

Le froid sibérien qui caractérise habituellement les premières heures de la nouvelle année au Saguenay laisse place à une fine pluie verglaçante et depuis, le mercure monte et descend sans jamais quitter la zone immédiate du point de congélation. Cette situation entraîne son lot de conséquences. Les principaux impacts négatifs concernent l'agriculture. La neige est un isolant pour les plantes fourragères ainsi que les vastes bleuetières du nord du Lac-Saint-Jean. Les froids intenses qui pourraient survenir au terme de la période actuelle endommageraient les plantes sérieusement dans la situation actuelle. Les motoneiges causent aussi des dommages aux plants qui sont en ce moment à découvert.

— Le Quotidien

Vive la neige... artificielle

Même si les stations de ski du Québec ne fonctionnent pas à plein régime, elles parviennent à attirer les adeptes avec quelques pistes recouvertes de neige artificielle. « Tout le monde croise les doigts à l'approche du week-end, mais jusqu'à présent, la catastrophe anticipée n'a pas eu lieu », a commenté hier Alexis Boyer-Lafontaine, directeur des affaires publiques à l'Association des stations de ski du Québec. Les skieurs peuvent dévaler les pentes grâce à la neige artificielle. Plusieurs centres de ski pourraient d'ailleurs tirer des leçons de l'actuelle saison. « Des stations vont sans doute investir dans des installations pour fabriquer de la neige. »

— Hugo Meunier

Les pêcheurs sur glace patientent

Les amateurs de pêche sur la glace attendent impatiemment que l'hiver reprennent ses droits. Alain Gendron, à la retraite depuis peu, comptait profiter de l'hiver pour se rendre fréquemment sur le lac Memphrémagog afin de lancer sa ligne à l'eau. Mais il est contraint d'attendre, puisque le lac est loin d'être suffisamment gelé. « Normalement, je vais pêcher à partir de la mi-janvier. Mais cette année je pense que ce sera bien plus long avant de pouvoir commencer. », soutient M. Gendron.

— La Tribune

Temps difficile pour la motoneige

HUGO MEUNIER

Sans vouloir verser dans de mauvais jeux de mots, la saison de motoneige est à l'eau jusqu'à présent. « Le terme en majuscules, c'est DÉCEVANT », a résumé hier la directrice générale de l'Association des motoneigistes du Québec, Nancy Fredette. « Ce qui est triste, c'est que les gens ne peuvent pas faire de longues randonnées, ce qui est d'ordinaire très populaire durant le temps des Fêtes », a ajouté M^{me} Fredette, qui évalue à un milliard de dollars les retombées économiques engendrées chaque année par l'industrie québécoise de la motoneige.

En attendant une chute de neige, les 160 000 motoneigistes du Québec peuvent se mettre quelques sentiers sous la dent, notamment près du Saguenay, entre Québec et Chicoutimi et au nord des Laurentides, à partir de Mont-Laurier. « Beaucoup de clubs de motoneige n'ont pas encore ouverts », a toutefois averti M^{me} Fredette.

Danger

À cause du temps doux, les motoneigistes qui s'aventurent sur les sentiers doivent redoubler de prudence dans les secteurs situés près de lacs et ruisseaux. « C'est vraiment dangereux. Il faut attendre que les lacs soient balisés, ce qui signifie que les clubs de motoneige de la région doivent d'abord passer dessus avec une surfaceuse et y installer des poteaux », a expliqué Nancy Fredette.



Au Mont Olympia, la neige n'était pas au rendez-vous lors de l'ouverture, il y a deux semaines. Jusqu'à maintenant, la saison s'est avérée décevante, selon la directrice générale de l'Association des motoneigistes du Québec.

La glace devrait avoir une épaisseur de 12 centimètres pour s'y aventurer en motoneige.

L'an dernier, cinq motoneigistes avaient perdu la vie après avoir sombré dans l'eau. Cette année,

la Sûreté du Québec déplore jusqu'à présent un décès de cette nature.

Du golf en janvier!

HUGO MEUNIER

Plus besoin de partir dans le Sud pour jouer au golf en janvier! Vous pouvez actuellement utiliser vos bâtons sur quelques terrains de golf québécois, qui profitent de l'hiver doux pour laisser leur terres à la disposition des mordus.

Et les amateurs sont encore nombreux, surtout avec la fin de semaine printanière qui s'annonce. « Je suis *bookée* solide! Samedi, ça me

sort par les oreilles », a souligné Micheline Guay, du club de golf International 2000, à Saint-Bernard-de-Lacolle.

Même si ce circuit reste traditionnellement ouvert très tard dans l'année, il repousse les limites cette saison. « C'est une première au mois de janvier. Normalement, on ferme à la fin novembre ou en décembre avec la première neige », a ajouté l'employée.

Le club n'a fermé que trois jours la semaine dernière, après la

bordée de neige du 26 décembre. Des golfeurs avaient joué à Noël. Selon M^{me} Guay, la neige a totalement fondu, les conditions de jeu sont bonnes et le terrain n'est pas trop mouillé. « Les golfeurs gagnent même de la distance, puisque le sol est dur. »

En attendant le retour de la neige (et de l'hiver), les 27 trous du golf de la Montérégie sont ouverts, les voiturettes électriques fonctionnent et plusieurs employés ont dû être rappelés.

Le club de golf de Napierville continue aussi d'accueillir les irréductibles. « C'est la première fois que je vois ça! J'ai des départs jusqu'à dimanche, j'ai reçu une cinquantaine d'appels aujourd'hui », a calculé l'adjointe à la direction, Connie Zurenski. Selon elle, les joueurs sont extrêmement surpris des conditions agréables. « Les gens viennent jouer avec un petit manteau pour couper le vent », a-t-elle dit.

POLITIQUE

Politiciens intoxiqués

De l'arsenic, des BPC et du mercure découverts dans l'organisme de quatre députés

SÉBASTIEN RODRIGUE

De l'arsenic, des produits ignifuges, des BPC et du mercure. L'organisme Défense environnementale a découvert une véritable « soupe chimique » dans l'organisme de quatre politiciens fédéraux.

La ministre de l'Environnement, Rona Ambrose, affiche des taux élevés d'arsenic, tandis que le chef du NPD, Jack Layton, a davantage de polluants atmosphériques dans son sang.

Le ministre de la Santé, Tony Clement, a pour sa part des traces de BPC et le critique libéral en environnement, John Godfrey, montre plutôt une accumulation de produits ignifuges, tout comme ses collègues.

Les députés et ministres ont accepté de fournir un échantillon de sang et d'urine pour mesurer la présence de 103 substances chimiques. Plus de la moitié étaient présents dans le sang des volontaires. Il y avait, entre autres, plus de 50 cancérigènes, près de 40 perturbateurs endocriniens et plus de 30 neurotoxines.

Le directeur général de Défense environnementale, Rick Smith, souligne que ces produits se retrouvent, par exemple, dans la nourriture, dans l'air et dans les produits ménagers. « Nous ne savons pas quelles sont les conséquences d'avoir un tel mélange de produits chimiques », s'inquiète-t-il.

Le nombre de composés chimiques détectés chez les politiciens varie de 49 à 55. Les analyses montrent aussi la présence de produits chimiques pourtant bannis comme le DDT et les BPC. L'organisme a récemment transmis les résultats aux politiciens. Selon M. Smith, ces données les ont « surpris ».

Le directeur général de Défense environnementale soutient que les substances chimiques sont aussi néfastes et négligées que le tabagisme dans les années 70. Il souligne qu'un échantillonnage similaire chez des familles a démontré des niveaux moins importants de DDT et de BPC chez les enfants. Il s'agit, selon lui, d'une preuve des bienfaits d'une interdiction de ces produits. L'échantillonnage des familles avait aussi révélé une présence importante des substances chimiques de toutes sortes.



PHOTO PATRICK SANFAÇON, ARCHIVES LA PRESSE ©

Il arrive parfois qu'on retrouve des traces de bière dans l'urine du chef du NPD Jack Layton... Mais il y a plus terrifiant : l'organisme Défense environnementale a découvert un taux élevé de polluants atmosphériques dans son sang.

La Presse a tenté sans succès d'obtenir les commentaires des politiciens cobayes. La critique néo-démocrate en matière de

raient être faites dans l'organisme de la plupart des Canadiens. Selon la députée, le gouvernement doit donc prendre des mesures « pro-

En décembre dernier, le gouvernement conservateur a annoncé un plan pour réduire la présence de produits nocifs pour

luer les substances les plus à risque et à resserrer les critères pour les produits non utilisés au Canada.

Le gouvernement prévoit bannir les produits jugés dangereux au bout du compte. Lors du lancement de ce plan, le premier ministre Stephen Harper a déclaré que cette mesure permettrait de réduire l'accumulation de produits chimiques dans le corps humain.

Les députés ont accepté de fournir à l'organisme Défense environnementale un échantillon de sang et d'urine afin de mesurer la présence de 103 substances chimiques. Plus de la moitié étaient présents dans le sang des volontaires.

santé, Penny Priddy, indique pour sa part que ces découvertes pour-

actives » quitte à bannir dès maintenant des produits dangereux.

la santé et l'environnement. Ce « plan de gestion » vise à éva-

POLITIQUE FÉDÉRALE

Libéraux et conservateurs à égalité, selon un sondage

JOHN WARD
PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Les libéraux et les conservateurs fédéraux reprennent des forces au Québec, et ils étaient à égalité au pays à la fin de décembre, selon un sondage du centre de recherche Décima.

Alors que les rumeurs allaient bon train sur un possible remaniement du cabinet du premier ministre Stephen Harper, et que les observateurs sopesaient les chances d'un scrutin printanier, le nouveau sondage place les deux principaux partis à égalité

dans les intentions de vote des électeurs.

Le sondage Décima, effectué fin décembre et dont les résultats ont été communiqués exclusivement à la Presse Canadienne, indique que les conservateurs recueillaient le soutien de 34 % des électeurs à l'échelle du pays, contre 31 % pour les libéraux, un écart inférieur à la marge d'erreur du sondage, soit 3,1 points de pourcentage, 19 fois sur 20. Le NPD récoltait 15 % des appuis, et le Parti vert 8 %.

Au Québec, le Bloc québécois

obtenait l'appui de 41 % des personnes sondées, les libéraux 27 % et les conservateurs 14 %. Le NPD était le choix de 11 % des gens, et les Verts obtenaient 5 %. La marge d'erreur pour les données provinciales est cependant plus élevée qu'à l'échelle du pays.

Aux dernières élections, les conservateurs ont remporté 36,3 % des suffrages dans tout le pays. Les libéraux ont récolté 30,2 % des voix, le NPD 17,5 % et les verts 4,5 %.

D'après le plus récent sondage, les libéraux semblaient

jouir d'une avance sur les conservateurs au Québec de même qu'en Ontario, où les libéraux attiraient 40 % des électeurs, contre 35 % pour leurs adversaires conservateurs, 13 % pour le NPD et 11 % pour les verts.

Stéphane Dion marque des points au Québec

Les données provenant du Québec semblent donner tort à ceux qui prédisaient que l'élection de Stéphane Dion à la tête des libéraux fédéraux nuirait au PLC dans cette province.

« Au Québec, les libéraux ont l'air de connaître un certain redressement, sur la base du choix de Stéphane Dion notamment, a commenté le président de Décima, Bruce Anderson. À 27 %, c'est une performance relativement bonne pour eux. »

Selon lui, les conservateurs pourraient regagner du terrain au Québec, après avoir dégringolé à 12 % des intentions de vote dans le premier sondage du mois de décembre.

Le sondage a été mené entre les 27 et 30 décembre derniers auprès de 1012 personnes.

Harper brasse ses cartes

HARPER

suite de la page A1

Ancien membre du gouvernement Harris en Ontario dans les années 90, M. Baird est un jeune ministre de la région d'Ottawa qui a manifestement la confiance de Stephen Harper. M. Baird se voit ainsi confier un autre important mandat par le premier ministre, qui a reconnu dans plusieurs entrevues de fin d'année que les mesures présentées jusqu'ici par son gouvernement étaient insuffisantes pour lutter efficacement contre les changements climatiques.

Reste à voir toutefois si la combativité qu'a démontrée M. Baird jusqu'ici permettra au gouvernement de mieux contrer les attaques du Parti libéral dirigé par Stéphane Dion, qui a fait de l'environnement son cheval de bataille durant toute la course à la direction du PLC avant d'être élu chef en décembre.

M. Baird devra aussi répliquer aux nombreuses salves du NPD, du Bloc québécois et du Parti vert, qui accordent aussi une grande impor-

tance à la lutte contre le réchauffement de la planète.

Mais il semble que le virage vert que Stephen Harper s'approprie à faire prendre à son gouvernement soit bien réel. Certains de ses proches conseillers ont en effet invité des groupes environnementaux à leur faire part de leurs doléances de manière à ce que le gouvernement conservateur puisse corriger

à l'occasion M. Harper, a été élu par les groupes écologiques comme le premier ministre le plus vert de l'histoire du pays.

Le plan vert déposée par M^{me} Ambrose en octobre a été vertement critiqué par les trois partis d'opposition à la Chambre des communes, les groupes écologistes du pays et même certains pays étrangers parce qu'il ne contient aucune mesure

Selon des informations obtenues par *La Presse*, le jeu de chaises musicales touchera sept ou huit ministres en tout, soit près du tiers du cabinet.

le tir au cours des prochains mois, rapportait hier le quotidien torontois *The Globe and Mail*.

Et dans une rare sortie, en décembre, l'ancien premier ministre conservateur Brian Mulroney a poliment invité le gouvernement Harper à annoncer de nouvelles mesures environnementales s'il veut conserver des chances de remporter les prochaines élections, qui pourraient avoir lieu au printemps. M. Mulroney, qui conseille

pour respecter les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre du protocole de Kyoto d'ici 2012.

Même si elle perd le ministère de l'Environnement, M^{me} Ambrose n'est pas écartée pour autant du cabinet. En effet, la jeune ministre de l'Alberta deviendra responsable des Affaires intergouvernementales. M^{me} Ambrose sera sans doute comme un poisson dans l'eau à ce ministère puisqu'elle a été sous-

ministre des Affaires intergouvernementales en Alberta, durant le règne de l'ancien premier ministre Ralph Klein. Elle était aussi responsable de ce dossier lorsqu'elle siégeait dans l'opposition à la Chambre des communes.

La nomination de M^{me} Ambrose est une bonne nouvelle pour le premier ministre du Québec, Jean Charest. Ce dernier souhaite ardemment que le gouvernement Harper règle la question du déséquilibre fiscal qui existe entre Ottawa et les provinces dès le prochain budget avant de déclencher

des élections provinciales. Or, M^{me} Ambrose connaît fort bien ce dossier, l'ayant défendu bec et ongles lorsqu'elle était dans l'opposition.

Selon des informations obtenues par *La Presse* hier soir, le jeu de chaises musicales prévu aujourd'hui touchera sept ou huit ministres en tout, soit près du tiers du cabinet qui compte actuellement 27 membres, dont le premier ministre. Quatre ou cinq nouveaux députés feront aussi leur entrée au cabinet à

titre de secrétaires d'État. Le jeune député prometteur James Moore, de la région de Vancouver, serait du lot et obtiendrait la responsabilité des Jeux olympiques d'hiver de 2010, rapportait hier soir le réseau CTV.

Un député du Québec obtiendrait aussi l'une de ces promotions.

Mais les poids lourds du cabinet – le ministre des Finances, Jim Flaherty, le ministre de la Défense, Gordon O'Connor, le ministre de la Sécurité publique, Stockwell Day, le ministre des Affaires indiennes, Jim Prentice, le ministre des Transports, Lawrence Cannon, et le ministre de l'Industrie, Maxime Bernier – conserveront leurs responsabilités actuelles. Le ministre des Affaires étrangères, Peter MacKay, restera aussi en poste, tout comme la ministre du Patrimoine, Bev Oda.

Toutefois, il n'est pas impossible que le ministre de la Justice, Vic Toews, soit muté à un autre ministère. Depuis que les conservateurs sont au pouvoir, M. Toews, ancien solliciteur général du Manitoba, a soulevé l'ire du cabinet du premier ministre en évoquant certaines idées contraires aux politiques du gouvernement, notamment celle d'envoyer au cachot des jeunes de 12 ans.

Le ministère de la Défense veut acheter des avions italiens

PRESSE CANADIENNE

TORONTO — Les Forces canadiennes s’apprêtent à dépenser des milliards de dollars pour des avions de recherche et sauvetage par le biais d’un processus d’achat qui a exclu toute possibilité de concurrence.

D’après des documents du ministère de la Défense nationale que le *Globe and Mail* a obtenus, l’avion Spartan C27J, construit en Italie, est le seul considéré comme « viable » pour le contrat de 3 milliards, qui inclut les frais d’entretien pendant 20 ans.

Le Spartan C27J remplacera les avions Buffalo et Hercules.

Le constructeur du C295 espagnol, produit concurrent, tente de convaincre le ministère de la Défense nationale de changer ses critères pour le contrat afin que celui-ci puisse lui aussi entrer dans la compétition.

Le constructeur de l’avion espagnol, dont le prix est sensiblement le même que celui du Spartan, juge que l’appareil italien n’a pas fait ses preuves comme avion de recherche et sauvetage, tandis que le sien est déjà utilisé dans huit pays.

Le lieutenant-général à la retraite George Macdonald, qui fait du lobby en faveur du Spartan, estime que l’avion italien est le plus gros et le plus rapide, et qu’il est le seul à répondre aux besoins de l’armée canadienne.

« Faire un compromis sur les critères, de quelque façon que ce soit, serait difficile. Ce serait une erreur fondamentale si au bout du compte vous obteniez quelque chose qui ne peut pas accomplir le travail tel qu’identifié par les Forces canadiennes, qui ont la meilleure expertise dans ce genre d’affaire », a-t-il indiqué au *Globe and Mail*.



PHOTO LES PERREAUX, PRESSE CANADIENNE ©

Le Spartan C27J doit remplacer les avions Buffalo et Hercules (ci-haut).



Faites le plein.



Téléchargez de la musique plus rapidement que vous pouvez en écouter avec le service Internet Sympatico Intermédiaire.

Que ce soit pour télécharger de la musique ou jouer en ligne, avec le service Internet Sympatico[™] Intermédiaire de Bell, votre accès est dédié et n’est donc jamais partagé. Vous profitez ainsi d’un accès Internet toujours rapide, même pendant les heures de pointe¹.

3 mois gratuits²

(9⁹⁵\$/mois du 4^e au 6^e mois)

Offre d’une durée limitée



GRAND PARTENAIRE NATIONAL

Visitez un détaillant Bell près de chez vous 1 866 266-2687 bell.ca/sympatico



Services offerts aux clients résidentiels, là où la technologie le permet. Prix/offres modifiables sans préavis et ne peuvent être combinés avec aucune autre offre. Des frais de résiliation anticipée s’appliquent. Taxes en sus. D’autres conditions s’appliquent. Les prix peuvent varier par région. (1) S’applique à la vitesse de l’accès entre le modem du client et l’équipement de commutation de Bell. La vitesse peut varier selon vos configurations techniques, l’activité sur Internet, les facteurs environnementaux ou d’autres facteurs. (2) L’offre prend fin le 31 décembre 2006 et est réservée aux nouveaux clients Sympatico et aux clients du service Internet de base qui souscrivent à un engagement d’un an. Sujet à changement, 9,95 \$/mois pour les mois 4 à 6 et le tarif mensuel courant (maintenant 20,95 \$) s’applique par la suite. Capacité de 2 Go : 7,50 \$/Go additionnel, facturé par tranches de 100 Mo (1 024 Mo = 1 Go), jusqu’à un max. de 30 \$/mois. Des frais uniques d’activation (35 \$) s’appliquent; crédités aux abonnés Internet de Vidéotron Ltée. qui passent à Sympatico, le demeurent pour au moins 2 mois et remplissent le formulaire à cet effet. Aux fins de validation seulement, les abonnés de Vidéotron Ltée. doivent fournir une copie de leur facture Internet pour le présent mois ou le mois passé; cette copie sera ensuite détruite. Prévoir de 4 à 6 semaines après les 2 premiers mois d’activation pour l’application du crédit. Sympatico est une marque de commerce de Bell Canada. ©2005, COVAN. Utilisée sous licence.

ACTUALITÉS

DANS LA FOULÉE DE L'ENTENTE AVEC LES MÉDECINS SPÉCIALISTES

La CSQ demande la levée de la loi 142

PATRICE BERGERON
PRESSE CANADIENNE

À l'instar des médecins spécialistes qui ont obtenu avant Noël l'abrogation de la loi spéciale qui fixait leurs conditions de travail, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) a demandé hier la levée « sans conditions » de la loi 142 qui a décrété le gel salarial des employés de l'État.

En conférence de presse pour dresser le bilan de 2006 et les perspectives de 2007, le président de la CSQ, Réjean Parent, a affirmé qu'il refusait catégoriquement le cadre financier imposé par le gouvernement, puisque les médecins spécialistes qui y étaient assujettis ont réussi à le contourner dans une entente récente. Une porte-parole du gouvernement a toutefois répliqué en après-midi que les médecins n'étaient pas des employés de l'État.

Dans une rhétorique qui rappelait le syndicalisme de combat des années 70, M. Parent a évoqué une « bataille de systèmes » contre le « triomphalisme de droite » et a revendiqué le retour à l'État providence.

Le 21 décembre, au terme de longs affrontements, la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ) a accepté la proposition

gouvernementale, en échange toutefois de l'abrogation de la loi spéciale ainsi que d'une médiation pour le rattrapage salarial et l'amélioration des conditions de pratique.

« On n'accepte pas le gel des salaires, a lancé hier M. Parent. (...) On va se battre pour que (la loi) 142 disparaisse. Les spécialistes l'ont fait. Si cela s'inscrivait dans une volonté de rattrapage sur une période donnée, il y a des éléments qui sont de l'ordre du négociable. » En décembre 2005, le gouverne-

ment avait mis fin aux négociations avec les 500 000 employés de l'État pour ensuite faire adopter la loi 142, qui impose un gel salarial de deux ans et trois mois. La Confédération des syndicats nationaux (CSN) et la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ) ont aussi demandé l'abolition de la loi.

En entrevue téléphonique hier après-midi, l'attachée de presse de la présidente du Conseil du Trésor a plaidé que les médecins ne sont pas des employés de l'État. « Ce sont des travailleurs autonomes

qui n'ont pas les mêmes conditions que les travailleurs de l'État, à qui on donne la sécurité d'emploi, par exemple », a argué Isabelle Taschereau, porte-parole de la ministre Monique Jérôme-Forget, qui n'était pas disponible pour commenter. Elle a aussi fait remarquer que les médecins spécialistes avaient accepté de se plier au même cadre financier que les fonctionnaires, étalé jusqu'en 2010. De même, le gouvernement devait honorer la lettre d'entente sur le rattrapage

privée, d'où le rattrapage souhaité. L'objectif de la centrale pour 2007, selon M. Parent, est la « reconquête des droits syndicaux et sociaux », après « trois années de vaches maigres » du gouvernement libéral de Jean Charest. « La bataille qui s'annonce (...) est une bataille de systèmes. À un système qui crée l'exclusion, qui développe une médecine à deux vitesses, un système d'éducation à deux vitesses, on oppose un système qui se veut inclusif. »

Un secrétariat regroupant la CSQ, la FIQ, le Syndicat des professionnels du gouvernement ainsi que le Syndicat de la fonction publique du Québec lancera d'ailleurs bientôt une campagne de sensibilisation pour défendre les services publics.

L'État québécois « s'inscrit de plus en plus dans une logique de marché » et se dirige vers une « collision directe » avec les valeurs fondamentales de « solidarité, de coopération et d'égalité de droits » de la centrale, a-t-il poursuivi.

Dans une éventuelle campagne électorale qui pourrait avoir lieu au printemps au Québec, la CSQ favorisera ainsi l'élection de candidats « qui ont une vision sociale inclusive (...) pour un retour à l'État providence », a-t-il expliqué, mais

elle ne se prononcera pas pour un parti ou un autre.

Parmi ses autres objectifs, la centrale exige aussi du ministre de l'Éducation, Jean-Marc Fournier, qu'il « concrétise ses intentions » relativement à la réforme de l'éducation, qui « génère l'exclusion » des élèves en difficulté, selon M. Parent. Également, la CSQ « accentuera la pression » sur le gouvernement fédéral pour ramener les transferts en éducation postsecondaire à leur niveau du milieu des années 90.

Enfin, dans la foulée du débat sur l'accommodement raisonnable, le leader a dit que la centrale, qui prône l'école laïque, avait « le devoir moral » d'intervenir. Elle effectuera une collecte de données en vue d'un débat public sur la question, « pour éviter le populisme et une flambée de xénophobie ».

La CSQ dit représenter près de 172 000 travailleurs, dont plus de 120 000 dans le secteur public, la grande majorité travaillant dans le domaine de l'éducation. En été 2006, elle a subi un dur coup quand plus de 25 000 membres de neuf syndicats se sont désaffiliés. « C'est une partie noire du bilan, a admis M. Parent. Ce n'était souhaitable pour le syndicalisme enseignant. Mais est-ce que cela empêche la centrale d'opérer? Non. »

Une radio canadienne en Afghanistan

PRESSE CANADIENNE

KANDAHAR — Les Forces armées canadiennes lanceront cette semaine leur propre station de radio dont les émissions seront diffusées dans la ville afghane de Kandahar. RANA-FM visera comme auditoire cible la population afghane elle-même, et particulièrement les jeunes de 15 à 25

« (Nous) voulons leur donner une station progressive qui passera pas mal de musique et fera la promotion du style de vie afghan. »,

ans. « (Nous) voulons leur donner une station progressive qui passera pas mal de musique et fera la promotion du style de vie afghan, dit le capitaine Robin Thibault, 32 ans, de Montréal. Cela nous permettra de démystifier ce que nous tentons de faire dans cette région et d'expliquer aux Afghans qui nous sommes. »

La station, qui diffusera sur la bande locale 88,5, doit entrer en ondes le 6 janvier et fournira au commandant de la mission en Afghanistan, le brigadier-général Tim Grant, une façon d'entrer en

contact avec la population de Kandahar. L'armée canadienne nie cependant qu'il s'agira d'un instrument de propagande.

On y entendra principalement du Bollywood et de la musique afghane moderne, ce qui pourrait être considéré à la limite de l'acceptable d'un point de vue afghan. La station elle-même se situe au Canada dans une ville qui n'a pas été dévoilée, pour des raisons de sécurité. Les émissions seront relayées par satellite, une façon de procéder déjà utilisée par la branche pachtoune de la BBC, qui diffuse de Londres, et par la station Voice of America, basée à Washington.

« Nous avons des présentateurs canado-afghans, dont la langue maternelle est le pachtoune, pour la plupart. Les habitants de Kandahar pourront donc s'y reconnaître », prévoit M. Thibault. « Nous voulons faire une radio neutre et factuelle. Nous devons être crédibles. (...) Nous ne pouvons pas promouvoir les valeurs ou des points de vue occidentaux. »

Mais la diffusion de musique moderne et de ce que les militaires appellent un message progressif risque fort de déplaire aux talibans, admet le capitaine Thibault. « Quand la population commencera à choisir son camp et que les talibans verront qu'elle ne choisit pas le leur, ceux-ci seront probablement très fâchés par ce qu'on veut faire. »



Une présentatrice de RANA-FM en entrevue avec la vedette du film *Bollywood/Hollywood*, John Abraham.

Bagages en quête de propriétaires

Des milliers de passagers n'ont toujours pas reçu leurs bagages plus d'une semaine après les perturbations qu'a connues l'aéroport londonien d'Heathrow bloqué par le brouillard en fin d'année dernière, ont déclaré hier des responsables à Heathrow. « Plusieurs milliers » de sacs restaient à livrer à leur propriétaire, selon British Airways, la

compagnie la plus affectée, qui a recruté des volontaires pour rendre les bagages en souffrance. Les problèmes ont commencé avant les vacances de Noël avec la défaillance du tapis roulant du terminal 4 qui a causé un premier embouteillage d'environ 8000 bagages. Le brouillard a aggravé la situation, qui s'est encore détériorée avec un autre problème au tapis roulant du terminal 4 le 29 décembre : environ 10 000 bagages ont été retenus. —Associated Press

MONTGIT LE SAMEDI

CE SAMEDI
DANS **LA PRESSE**

HABITAT 07
À L'ESSAI



LIQUIDATION

NOTRE FAMILLE SEMI-ANNUEL

SOLDE

Encore d'autres réductions sont lancées

De 40 à 60 % de rabais

SUR LES PRIX ORIGINAUX DE MARCHANDISES SÉLECTIONNÉES. LES QUANTITÉS SONT LIMITÉES.

Talbots

Centre Commercial Rockland (514) 344-9295
Centre Fairview Pointe-Claire (514) 697-3310



ANDRÉ LALONDE SPORTS®

LE BOXING DAY SE POURSUIT!! 4 JOURS SEULEMENT

JUSQU'À
50%
DE RABAIS
SUR LES SKIS ALPINS
ET SKIS DE FOND

20 À 60%
DE RABAIS
SUR TOUTES NOS COLLECTIONS
DE VÊTEMENTS DE SKI,
DE PLANCHE À NEIGE
ET PRÊT-À-PORTER
JUNIOR ET ADULTE

299⁹⁹

SKI RX2

- Modèle 05-06
- Courant : 549,99 \$

FISCHER

129⁹⁹

BOTTE DE SKI DE FOND

- Modèles X6 ou X6 Skate (05-06)
- Courant : 179,99 \$

499⁹⁹

PLANCHE À NEIGE PROSPECT

- Modèle 05-06
- Fixation SPX44 (06-07) incluse
- Courant : 879,99 \$

50\$
DE RABAIS



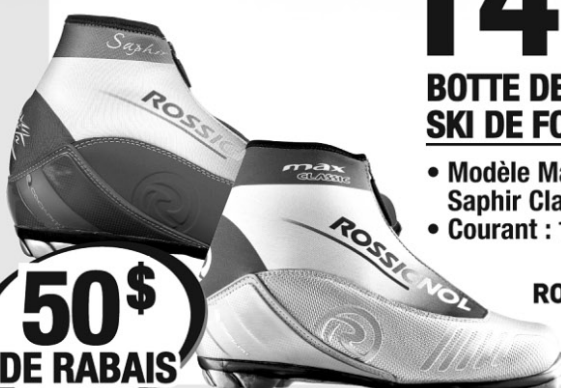
ROSSIGNOL
PURE MOUNTAIN
COMPANY



149⁹⁹

BOTTE DE SKI DE FOND

- Modèle Max Classic ou Saphir Classic (05-06)
- Courant : 199,99 \$



ROSSIGNOL
PURE MOUNTAIN
COMPANY



380\$
DE RABAIS

SALOMON

199⁹⁹

BOTTE PERFORMA 6 ET IRONY 6

- Modèle 05-06
- Pour homme et femme
- Courant : 329,99 \$



SALOMON

130\$
DE RABAIS

Photo à titre indicatif

20%
DE RABAIS
SUR LES PLANCHES À NEIGE

ROSSIGNOL
PURE MOUNTAIN
COMPANY



SALOMON

20 À 50%
DE RABAIS
SUR LES LUNETTES DE SKI

CARRERA



SCOTT

259⁹⁹

ENSEMBLE DE SKI DE FOND

HOMME / FEMME

- Ski Fischer Summit Crown ou Wax : Air chanel, semelle Sintec avec ou sans cirage
- Botte Fischer Sport (H & F) compatible SNS
- Fixation Fischer auto SNS
- Bâton Gabel Silver Conic
- Sac à ceinture André Lalonde Sports
- Courant : 299,99 \$

FISCHER



299⁹⁹

ENSEMBLE DE SKI DE FOND SKATING

- Ski Max Skating (05-06)
- Fixation C3 incluse
- Bâton Comp Max ou Composite
- Courant : 399,99 \$

100\$
DE RABAIS

ROSSIGNOL
PURE MOUNTAIN
COMPANY



299⁹⁹

ENSEMBLE DE SKI DE FOND

- Ski Max Classic (05-06)
- Fixation C3 incluse
- Bâton Comp Max
- Courant : 399,99 \$

ROSSIGNOL
PURE MOUNTAIN
COMPANY



100\$
DE RABAIS



« SORTEZ DES
SENTIERS
BATTUS! »

BROSSARD
PLACE PORTOBELLO
7250, BOUL. TASCHEREAU
450.923.2429

JOLIETTE
17, GAUTHIER SUD
450.759.1615

LAVAL
3900, AUTOROUTE 440 O.
450.682.5222

REPENTIGNY
256, NOTRE-DAME
450.582.1123

SAINT-LÉONARD
6755, BOUL. MÉTROPOLITAIN E.
514.329.1881

TROIS-RIVIÈRES
CARREFOUR TROIS-RIVIÈRES O.
819.373.2622



* Prix en vigueur sur marchandise sélectionnée seulement et/ou jusqu'à épuisement des quantités jusqu'au dimanche 8 janvier 2007 seulement. Tous les modèles, couleurs ou grandeurs ne sont pas nécessairement offerts dans tous nos magasins. Les produits en promotion sont disponibles en quantité limitée et varient d'un magasin à l'autre. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités achetées. Les produits illustrés servent à titre de référence seulement et peuvent différer des produits annoncés. Les rabais sur nos produits annoncés sont applicables sur notre prix courant, sauf indications contraires. Les promotions, rabais ou coupons ne peuvent être jumelés.

SANTÉ

EN BREF

Urgences débordées à l'hôpital Anna-Laberge

La direction du centre hospitalier Anna-Laberge, sur la Rive-Sud, a demandé hier à la population d'éviter de se présenter à ses urgences pour au moins les 48 prochaines heures. On dénombrait hier 51 patients sur les civières de l'établissement de Châteauguay, alors que la limite permise est de 17. Les urgences de l'hôpital demeurent toutefois ouvertes aux cas jugés sérieux. L'hôpital encourage cependant la population à se tourner vers les cliniques médicales sans rendez-vous ou les lignes téléphoniques Info-Santé.

-La Presse

A&W Canada élimine les gras trans

A&W Canada soutient être la première chaîne de restauration rapide du pays à offrir dans son menu des produits sans ou presque sans gras trans, dont ses frites, des patates rissolées, des sandwiches au poulet et de ceux au fromage, entre autres. Grâce à ce changement préparé depuis un an, souligne la direction d'A&W, les gras trans ont été réduits de 95 % dans les oignons panés et de 85 % dans certains plats de poulet. Mardi, la chaîne de cafés Starbucks s'est engagée à éliminer d'ici la fin de l'année les gras trans des produits qu'elle sert à ses clients du Canada et des États-Unis.

-Presse Canadienne

Vache folle : restrictions levées

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a annoncé hier la levée de restrictions concernant 7700 bovins après avoir confirmé qu'ils n'avaient pas consommé d'aliments contaminés. Ces 7700 bovins se trouvent dans 83 élevages dans la province de l'Ontario et dans quatre au Québec, a précisé l'ACIA dans un communiqué. En revanche, quelque 2450 bovins répartis dans 26 élevages québécois demeurent soumis à des restrictions le temps que des analyses puissent déterminer s'ils ont ou pas consommé des aliments potentiellement contaminés. L'agence canadienne avait imposé des restrictions sur les déplacements de bovins en novembre dernier après la livraison à deux usines de production d'aliments pour bétail d'un chargement d'ingrédients soupçonné de contenir une très faible quantité de farines animales. L'ACIA affirme que les bovins demeurant soumis à des restrictions « ne présentent pas de risques en matière de salubrité des aliments et de santé animale ».

-Agence France-Presse

Trop de plomb dans des colliers et des chaînes

Des colliers et une chaîne portés pour enfants sont rappelés à cause de leur forte teneur en plomb, a fait savoir hier Santé Canada. Les articles en question ont été vendus dans les boutiques Claire's et Ardène entre les mois de février et de décembre 2006. Il s'agit de chaînes avec des pendentifs en métal, l'un orné d'un chat noir, l'autre de deux cerises rouges, vendus 8,99 \$ chez Ardène. Il y a aussi un porte-clés décoré d'une fleur en verre bleu en forme d'étoile vendu 5,99 \$ chez le même détaillant, et un pendentif en forme de singe vendu 6,99 \$ chez Claire's. Selon Santé Canada, il existe un risque d'empoisonnement au plomb pour des enfants qui mâcheraient, suceraient ou avaleraient un de ces colifichets. Le Ministère recommande de les mettre immédiatement hors de la portée des enfants. On n'attribue jusqu'à présent aucun problème de santé à ces produits, qui ne sont plus vendus au Canada. Santé Canada signale qu'on peut jeter ces articles dans les rebuts domestiques, tandis que le pendentif acheté chez Claire's peut être retourné à ce magasin pour un remboursement. Pour de plus amples informations, les consommateurs peuvent communiquer avec Santé Canada au numéro 1-866-662-0666.

-Presse Canadienne

Les propriétaires de 4X4 sont les plus dangereux sur la route

AGENCE FRANCE-PRESSE

PARIS—Les propriétaires de 4X4 conduisent plus dangereusement que les autres automobilistes, selon une étude publiée par la revue britannique *New Scientist* à paraître samedi qui confirme d'autres recherches du même type.

Selon cette étude menée en Nouvelle-Zélande auprès de

1196 conducteurs, il y a 55 % de risques supplémentaires de voir un chauffeur de 4X4 en train de conduire d'une seule main par rapport à une personne circulant au volant d'une berline classique.

«Se trouvant dans de grands véhicules, plus hauts, les chauffeurs de 4X4 pensent qu'ils sont plus en sécurité et leur perception du risque est atténuée»,

estime dans *New Scientist* Jared Thomas, du Laboratoire des sciences du comportement Opus, à Wellington.

Une étude britannique avait conclu en 2006 que près d'un conducteur de 4X4 sur 12, à Londres, utilisait son téléphone portable au volant, soit quatre fois plus que les autres. Par ailleurs, près de 20 % ne mettaient pas leur ceinture de

sécurité, contre 15 % pour les autres.

Le *British Medical Journal* (BMJ) avait demandé en 2005 que les 4X4 portent à l'extérieur un signe prévenant les piétons du danger qu'ils représentent. Le risque de mourir lorsqu'on est renversé par ce type de véhicule est en effet près de deux fois plus important que pour une autre automobile, rapportait alors la revue médicale.



PHOTO PRESSE CANADIENNE

Les conducteurs de 4x4 semblent représenter sur la route un danger particulièrement important comparativement aux autres automobilistes.

Le gouvernement fédéral veut en savoir davantage sur un isolant à l'amiante

PRESSE CANADIENNE

WINNIPEG — Visé par de nombreuses poursuites au pays, le gouvernement fédéral cherche à savoir de quelle manière les gens utilisent leur grenier, pour l'aider à déterminer leur exposition potentielle à un isolant contenant de l'amiante.

Le gouvernement veut donc recruter une entreprise de sondages pour interroger, par téléphone, 2600 Canadiens, dont 200 personnes ayant vécu à un moment donné sur une réserve autochtone.

Selon le ministère de la Justice, cette recherche est rendue nécessaire parce qu'on en sait

trop peu sur l'exposition des Canadiens à ce revêtement isolant dans leur domicile.

Selon l'appel d'offres diffusé cette semaine, le Ministère veut établir « les scénarios typiques d'exposition à l'isolant » chez les Canadiens vivant dans des maisons susceptibles de contenir de l'isolant de vermiculite.

La recherche sera utilisée dans le cadre de nombreuses poursuites contre le gouvernement relatives à de l'isolant Zonolite. Ce produit, à base de vermiculite, a été largement utilisé pour la construction de bases militaires et dans les réserves autochtones, et dans la construction résidentielle

ailleurs au pays entre 1950 et le début des années 80.

Le gouvernement fédéral avait contribué à en subventionner l'installation en vertu du Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes, entre 1977 et 1984.

Beaucoup de Zonolite était fait de vermiculite provenant du Montana, où ce produit était contaminé par des dépôts naturels d'amiante, une substance associée à des maladies fatales et des cancers du poumon.

Le député du Nouveau Parti démocratique Pat Martin, qui réclame depuis longtemps qu'Ottawa retire l'isolant Zonolite de quelque 300 000 maisons au

pays, s'est dit heureux que les conservateurs prennent cette question au sérieux. Mais il craint que le gouvernement ne se serve des résultats de l'étude pour se défendre des poursuites, en tentant de démontrer que les Canadiens n'utilisent que rarement leurs greniers, et ne sont donc pas exposés à l'amiante de façon fréquente ou intensive.

Aux États-Unis, a rappelé le député, un juge a refusé de laisser les plaignants d'une poursuite en recours collectif établir un lien direct entre leurs symptômes et l'isolant dans leurs greniers parce qu'on ne savait pas avec précision combien de temps ils y avaient passé.

Ottawa n'obligera pas les réserves à respecter les lois antitabac

PRESSE CANADIENNE

WINNIPEG — Les réserves autochtones pourraient continuer à ignorer les lois provinciales contre le tabagisme, malgré les plaintes de propriétaires de bars qui affirment être victimes de discrimination.

Le gouvernement fédéral a indiqué hier qu'il n'avait pas l'intention de contraindre le nombre croissant de conseils de bande qui contournent les lois provinciales en faisant adopter leurs propres règlements qui

permettent de fumer dans les bars des réserves.

« Nous tentons de respecter le droit des Premières Nations d'établir leurs propres règlements », a indiqué un porte-parole du ministre fédéral des Affaires indiennes Jim Prentice. « Nous devons respecter la Loi sur les Indiens. »

Des conseils de bande au Manitoba et en Saskatchewan, deux provinces parmi les premières à faire appliquer de sévères lois interdisant de fumer dans les lieux publics,

ont adopté des règlements qui permettent aux autochtones de fumer dans les casinos, les salles de bingo et les restaurants de leur réserve.

Les propriétaires de bar non autochtones affirment que ces règlements leur ont fait perdre argent et clients, ces derniers préférant aller prendre un verre dans les établissements des réserves.

L'interdiction de fumer dans presque tous les lieux publics du Manitoba est en vigueur depuis octobre 2004, en même temps

qu'au Nouveau-Brunswick. La Saskatchewan a imité ce geste en 2005, tandis que le Québec et l'Ontario ont emboîté le pas en 2006.

Plusieurs conseils de bande ont rapidement fait valoir leur droit d'adopter des règlements non conformes aux lois provinciales, tel que défini dans la Loi sur les Indiens. Les chefs de ces réserves font ainsi valoir que leur traité est valide avec la Couronne fédérale, et non avec les provinces, et qu'ils ne font que protéger leurs droits.

CHSLD Robert-Cliche: moins de pensionnaires isolés

HUGO MEUNIER

L'isolement de pensionnaires semble tirer à sa fin au centre d'hébergement Robert-Cliche dans Rosemont, frappé depuis décembre par des cas de *Clostridium difficile* et de gastroentérite.

Au moment où l'on apprend que 130 résidents sont confinés à leur chambre, dans un centre pour personnes âgées de Longueuil, la situation semble s'améliorer au CHSLD de la rue Bellechasse.

Hier, huit personnes âgées, dont deux atteintes de *C. difficile*,

se trouvaient en isolement. C'est quatre de moins que la semaine dernière. Leur état était jugé stable. « La plupart n'ont plus de symptômes mais on suit le protocole qui recommande de maintenir l'isolement durant 72 heures après les dernières traces de maladie », a rassuré hier Pierrette Boivin, coordonnatrice au centre de santé et des services sociaux Lucille-Teasdale. « D'autres patients pourraient être retirés de l'isolement demain (aujourd'hui) et les jours suivants », a-t-elle ajouté.

Au plus fort de la crise, 20 personnes étaient confinées à leur chambre et les visites ont été interrompues durant 11 jours.

Des mesures exceptionnelles sont toujours en vigueur au centre d'hébergement qui abrite une centaine de pensionnaires, dont la moyenne d'âge est de 84 ans.

Les visiteurs doivent se laver les mains deux fois et se diriger directement vers les chambres. Les pensionnaires doivent demeurer à leur étage respectif et éviter les salles communes.

Quarantaine à Longueuil

À Longueuil, les 130 pensionnaires de la résidence Le Saint-Malo sont confinés à leur chambre depuis vendredi, en raison d'une épidémie de gastroentérite.

Pour éviter la propagation du virus, les pensionnaires ont tous été contraints de passer le jour de l'An loin de leurs proches.

Au plus fort de l'épidémie, 38 des 130 résidents étaient atteints de gastroentérite. Depuis vendredi, le nombre de cas est passé à 20.

Avec la Presse Canadienne

Maurice Boucher n'aura pas d'autre procès

CHRISTIANE DESJARDINS

Maurice Boucher, ancien chef des Hells Angels du Québec, pourra purger sa peine à perpétuité sans nouveau procès, puisque le ministère public renonce à le poursuivre de nouveau. Hier, à l'inauguration de la session au palais de justice de Montréal, la procureure de la Couronne Madeleine Giauque a fait savoir qu'elle allait demander un arrêt du processus concernant les accusations qui pèsent encore sur Boucher. Il s'agit d'accusations de meurtres et complots de meurtres, de trafic stupéfiants et de gangstérisme qui ont trait aux activités du gang qu'il commandait dans les

années 90. Normalement, Boucher aurait dû être jugé pour ces accusations en même temps que ses complices qui ont été arrêtés lors de l'opération Printemps 2001. Leur procès s'est tenu au Centre des services judiciaires Gouin et ils ont fini par se reconnaître coupables d'accusations réduites. Comme Boucher était en attente de son deuxième procès, le ministère public a décidé de garder les accusations qui le concernent en suspens, puisqu'il devait être rejugé pour les meurtres des gardiens de prison Diane Lavigne et Pierre Rondeau, commis en 1997 (Boucher avait été acquitté au terme de son premier procès, mais la Cour d'appel, en raison d'erreurs

de droit, a ordonné qu'il en ait un autre). Au terme de ce deuxième procès, en mai 2002, l'ex-chef des Hells Angels a été déclaré coupable de meurtres prémédités des deux gardiens et a écopé automatiquement la prison à vie. Les autres accusations ont encore été gardées en suspens, le temps que Boucher écoule toutes ses possibilités d'appel. En refusant d'entendre sa cause, en novembre dernier, la Cour suprême a rivé le dernier clou dans la porte de la cellule de Boucher, si bien que tenir un autre procès serait inutile. Théoriquement, Boucher deviendra admissible à une libération conditionnelle, en 2022, et il aura alors 70 ans.



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE © Maurice Boucher, chef des Hells Angels du Québec, en 1999. L'homme aujourd'hui emprisonné ne pourra être libéré avant 2022. Il aura alors 70 ans.



Toutes vos cartes-cadeaux viennent de gagner 10 %.

Présentez vos cartes-cadeaux de n'importe quel marchand et nous vous offrirons 10 % de leur valeur à l'achat d'un téléphone cellulaire de Bell¹.



99⁹⁵\$

contrat de 3 ans
(349,95\$ sans contrat)

- LG Fusic^{MD}**
Tout pour la musique
- Transmetteur FM
 - MP3, appareil photo et Bluetooth^{MD}
 - Mémoire extensible



99⁹⁵\$

contrat de 3 ans
(349,95\$ sans contrat)

- Samsung a900**
Mince et ultrastyliste
- Télé, MP3 et jeux
 - Appareil photo et vidéo
 - Bluetooth



69⁹⁵\$

contrat de 3 ans
(319,95\$ sans contrat)

- Samsung a920**
Édition limitée
L'ensemble musical et polyvalent
- Télé, MP3 et jeux
 - Appareil photo et vidéo
 - En prime: carte mémoire 1 Go, écouteurs stéréo haut de gamme et étui de transport



BROSSARD
Quartier DIX30
450 676-7844
LAVAL
Carrefour Laval (kiosque)
450 978-7133
Megacentre Laval
450 664-2502

PINCOURT
Faubourg de l'Île
(kiosque)
514 453-0236
ST-SAUVEUR-DES-MONTS
153, rue Principale
450 240-0701



ANJOU
Les Galeries d'Anjou
514 353-0257
BELOEIL
Mail Montenach
450 446-7176
BROSSARD
Mail Champlain
450 465-8759
CHÂTEAUGUAY
Centre Régional
Châteauguay
450 691-7665
COATICOOK
18, rue du Manège
Place J.R. Lefebvre
819 849-9997
COWANSVILLE
Domaine du Parc
450 263-4444
DELSON
5, Route 132
450 635-9999
DOLLARD-DES-ORMEAUX
3352, boul. des Sources
514 684-6846
3699, boul. St-Jean
514 626-8888
DORION-VAUDREUIL
84, boul. Harwood
450 424-1416
DORVAL
Les Jardins Dorval
514 631-1222
DRUMMONDVILLE
2265, boul. St-Joseph
819 478-5178
Promenades
Drummondville
819 474-4433
GATINEAU
Promenades de
l'Outouais
819 246-2355
GRANBY
688, rue Principale
450 378-3618
Galeries de Granby
450 777-4058
HULL
Galeries de Hull
819 771-2716
JOLIETTE
Les Galeries Joliette
450 755-5533
LASALLE
7567, boul. Newman
514 368-8000
Carrefour Angrignon
514 364-3071
LAVAL
1655, boul. St-Martin
450 680-1010
Carrefour Laval
450 681-3344
Centre Laval
450 680-2355
LONGUEUIL
666, Place Trans-Canada
450 463-7777
Place Longueuil
450 679-4558
MAGOG
Galeries Orford
819 847-1117
MONTRÉAL
9280, boul. de l'Acadie
514 385-0770
5187, avenue Papineau
angle Laurier
514 526-2020
892, rue St-Catherine
Ouest
514 866-6686
Boul. Décarie
angle Jean-Talon
514 739-7777
Centre Rockland
514 340-1269
Place Alexis-Nihon
514 939-2439
Place Dupuis
514 844-1313
Place Versailles
514 353-8847

Plaza Côte-des-Neiges
514 342-5444
Tour Jean-Talon
Rez-de-chaussée
514 270-1155
MONTRÉAL-NORD
Place Bourassa
514 322-3202
MONT-TREMBLANT
517, rue de St-Jovite
819 681-0404
POINTE-AUX-TREMBLES
12530, rue Sherbrooke Est
514 645-4455
POINTE-CLAIRE
Fairview Pointe-Claire
514 630-4992
REPENTIGNY
309, rue Notre-Dame
450 585-4455
Les Galeries Rive-Nord
450 657-4455
ROSEMÈRE
232, boul. Curé-Labelle
450 979-3838
Place Rosemère
450 435-0024
SALABERRY-DE-VALLEYFIELD
Centre commercial
Valleyfield
450 377-1256
SHAWINIGAN
1, Plaza de la Mauricie
819 539-8691
SHERBROOKE
2700, rue King Ouest
819 823-9994
Carrefour de l'Estrie
819 565-1605
SOREL
Les Promenades de Sorel
450 742-6789
ST-BRUNO-DE-MONTARVILLE
Les Promenades St-Bruno
450 441-1535
STE-AGATHE-DES-MONTS
80A, boul. Morin
819 321-0265
ST-EUSTACHE
Place St-Eustache
450 623-8500
ST-HUBERT
5190, boul. Cousineau
450 676-9919
3879, boul. Taschereau
450 926-2020
ST-HYACINTHE
Galeries St-Hyacinthe
450 778-1749
ST-JEAN-SUR-RICHELIEU
391, boul. Séminaire Nord
450 348-5210
Carrefour Richelieu
450 349-4400
ST-JÉRÔME
Le Carrefour du Nord
450 431-3926
ST-LAURENT
La Place Vertu
514 335-2355
ST-LÉONARD
6050, boul.
Métropolitain Est
514 257-9292
Centre Le Boulevard
514 376-2288
TERREBONNE
Les Galeries Terrebonne
450 964-7985
TRACY
604, route Marie-Victorin
450 746-7777
TROIS-RIVIÈRES
5691, boul. Jean XXIII
819 376-6849
Centre Les Rivières
819 691-0482
VICTORIAVILLE
567 boul. des
Bois-Francis Sud
819 357-7777
La Grande Place
des Bois-Francis
819 357-5776



AUTEUIL
Entreprise Yaco enr.
5330, boul.
des Laurentides
450 628-9366
HULL
Action Solutions Radio Inc.
73, rue Jean-Proulx
819 777-0999
JOLIETTE
Boutique du Téléphone
127, boul. St-Charles-
Borromée Nord
450 752-5030
LACHINE
CBCI Telecom Inc.
2409, 46^e Avenue
514 422-3334
LAFONTAINE
Cosat
2121, boul. Labelle
450 431-5122
LAVAL
Metro Com Canada
800, boul. Chomedey
120 Tour C
450 687-4000
LONGUEUIL
Triacom
2771, boul.
Jacques-Cartier Est
450 928-2244

MONTRÉAL
ABCO Telecom Inc.
8900, rue Lajeunesse
514 389-8900
Cellumil
Complexe Desjardins
514 282-3388
Télécentre Québec
6855, rue St-Jacques Ouest
514 485-5222
SHERBROOKE
Gobeil et Filles
4505, boul. Industriel
819 563-0406
ST-EUSTACHE
Communications J.D.
66, rue Dubois 107
450 974-7444
ST-LAURENT
J.D. Mobilité
4232 rue Seré
514 448-6650
TERREBONNE
Her-Comm
1729, chemin Gascon
450 964-7777

Visitez un détaillant Bell près de chez vous
1 888 4MOBILE bell.ca/mobilité



L'offre prend fin le 11 janvier 2007; offert avec une nouvelle activation d'un nouvel appareil dans le cadre d'un engagement minimal de 3 ans à un forfait voix. Offerts avec les appareils compatibles, dans les zones de couverture du réseau principal et du réseau mobile haute vitesse Mobilité de Bell, là où la technologie le permet. Prix/offres peuvent être modifiés sans avis et ne peuvent être combinés avec aucune autre offre. Taxes en sus. Jusqu'à épuisement des stocks. Photo à titre indicatif. La disponibilité varie selon les magasins. D'autres conditions s'appliquent. (1) Offert avec une nouvelle activation dans le cadre d'un engagement de un an à n'importe quel forfait voix. Le rabais est applicable au prix du téléphone (jusqu'à un max. de 100\$) avant les taxes. Limite d'un rabais par activation. Si la carte-cadeau n'a aucune valeur nominale, un rabais maximal de 10\$ est applicable. La marque et les logos Bluetooth sont la propriété de Bluetooth SIG Inc. Les fonctionnalités peuvent varier; voir le guide de l'utilisateur. Fusic est une marque de commerce de LG Electronics Inc.

EN BREF

Course-poursuite à Saint-Henri

La police a pris en chasse six jeunes, dont cinq adolescents, mardi soir, dans des rues du sud-ouest de Montréal. La poursuite a pris fin lorsque la camionnette volée dans laquelle les jeunes malfaiteurs se trouvaient est entrée en collision avec une autre voiture. La poursuite avait débuté à l'angle des rues Vinet et de Coursol, dans le quartier de la Petite-Bourgogne. Les policiers avaient été avisés de se rendre à cet endroit en raison de plaintes pour des coups de feu. Les agents ont eux-mêmes entendu des détonations. Lorsqu'ils ont voulu arrêter les occupants de la camionnette, le conducteur a choisi de fuir, déclenchant la poursuite.

— Presse Canadienne

Une femme poursuit ses parents pour attentats à la pudeur

Une femme de 41 ans réclame 195 000\$ à ses parents pour des attentats à la pudeur dont elle aurait été victime pendant son adolescence. Selon la poursuite déposée en Cour supérieure, l'adolescente « est devenue purement et simplement pour son père un objet de jouissances sexuelles, passant par des caresses orales aux parties génitales, des attouchements, et des baisers qui n'ont rien à voir avec l'expression de l'amour paternel ». La poursuite vise aussi la mère, puisque cette dernière, non seulement n'aurait rien fait pour empêcher son mari d'agresser sa fille, mais aurait participé activement à certaines agressions, lit-on dans le document.

— Presse Canadienne

Un policier aurait volé des matériaux de construction

Un policier de la section intervention ouest du Service de police de la Ville de Montréal comparaitra aujourd'hui au palais de justice de Saint-Jérôme pour faire face à trois chefs d'accusation. Selon le réseau TVA, le sergent François Fortier est accusé de possession de biens volés, de vol de matériaux de construction de plus de 5000 \$ et de voies de fait sur son ex-conjointe. Cette affaire remonte à 2003 lors de la construction de la résidence du couple dans le secteur Fontainebleau, à Blainville. Le sergent Fortier aurait profité de l'occasion pour voler des matériaux de construction à son entrepreneur. Par la suite, le couple s'est séparé et la maison a été vendue. Le nouvel acquéreur a entrepris de faire des réparations à la toiture et c'est à cette occasion qu'il aurait découvert les matériaux de construction volés dans le grenier.

— Presse Canadienne

Collecte des arbres de Noël

Cette année encore, des milliers d'arbres de Noël naturels seront ramassés dans les arrondissements. Voici les dates de ramassage.

> Ahuntsic-Cartierville, Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, Plateau-Mont-Royal, Montréal-Nord, illeray-Saint-Michel-Parc-Extension: mercredis 10 et 17 janvier.

> Anjou, Sud-Ouest, Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, Pierrefonds-Roxboro, Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, Ville-Marie: mercredi 10 janvier.

> Lachine, Saint-Laurent, Verdun: du début à la mi-janvier.

> LaSalle: lundis 8 et 15 janvier.

> L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève: mardis 9 et 16 janvier.

> Outremont: mardi 9 janvier.

> Rosemont-La Petite-Patrie: mercredis 10 et 17 et 24 janvier.

> Saint-Léonard: jeudis 11 et 18 janvier.

> Laval: jusqu'au 31 janvier. Les sapins doivent être déposés dans l'une des deux aires de réception (info : www.ville.laval.qc.ca)

> Longueuil-Saint-Hubert: jusqu'au 26 janvier

> Saint-Lambert: jeudis 4, 11, 18 janvier

— La Presse

PRÉCISION

Dans un article publié hier, la Presse Canadienne a erronément attribué à Saeed Mirza, professeur de génie civil et de mécanique appliquée de l'Université McGill, des propos selon lesquels les plans de l'armature et des étriers de renforcement n'ont pas été respectés lors de la construction du viaduc de la Concorde, à Laval. Cette opinion est plutôt celle de Michel Gagnon, président de l'Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement du Québec. Nos excuses.

L'ex-chauffeur de Pettigrew poursuit *Infoman*

CHRISTIANE DESJARDINS

Estimant avoir été ridiculisé par la revue de fin d'année 2005 d'*Infoman*, l'ex-chauffeur de l'ex-ministre Pierre Pettigrew, Bruno Labonté, réclame 400 000 \$ en dommages et intérêts à Jean-René Dufort et à la Société Radio-Canada.

Intitulé « l'Ode à Pierre Pettigrew », le sketch litigieux mettait en scène des chauffeurs de limousine qui se dandinaient à la façon Village People et chantaient à la gloire du ministre sur l'air de YMCA. On voulait bien sûr railler le fait que dans le cadre de son mandat, M. Pettigrew avait amené son chauffeur, Bruno Labonté, en voyage à l'étranger à quelques reprises, alors que ce dernier n'avait pas à conduire de véhicule. Cette histoire, déterrée grâce à la loi de l'accès à l'information, avait d'ailleurs causé des ennuis au ministre, qui s'était bien défendu d'avoir dilapidé les fonds publics.

Dans l'affaire qui nous occupe, M. Labonté reproche à Dufort la manière dont il a traité le sujet pour son émission de fin d'année, qui a été diffusée le 31 décembre 2005 à Radio-Canada, et rediffusée le lendemain. Il soutient que par l'agencement de son image, des paroles prononcées et de la musique d'accompagnement, le numéro laissait croire aux téléspectateurs que le chauffeur entretenait des relations extra-professionnelles avec le ministre, et qu'il était son



PHOTO MARTIN BLACHE, PRESSE CANADIENNE

Bruno Labonté, réclame 400 000 \$ en dommages et intérêts à l'animateur Jean-René Dufort (notre photo) et à la Société Radio-Canada.

amant. M. Labonté reproche également à Dufort d'avoir utilisé sans son accord sa photographie dans sa version intégrale et dans des versions modifiées où on lui collait des accoutrements qui le ridiculisaient. M. Labonté affirme qu'à la suite de cette diffusion, il a été la cible de propos dégradants et vicieux et qu'il s'est fait ridicu-

liser par des gens qu'il ne connaissait pas. Ses enfants – il en a cinq, âgés de 4 à 20 ans – en auraient aussi été grandement affectés. Il soutient qu'une de ses filles lui a téléphoné en pleurant parce qu'on lui avait dit que son père était le « fif à Pettigrew ». Bref, il a dû leur expliquer que toutes ces histoires présument de son homo-

sexualité étaient fausses et qu'il ne faisait que son travail de chauffeur et de responsable de la sécurité auprès du ministre. M. Labonté précise qu'il travaille depuis 17 ans dans la fonction publique à titre de chauffeur et responsable de la sécurité. De 1987 à 1995, il a travaillé pour le premier ministre du Québec, et de 1996 à 2006, il a été affecté auprès du ministre Pettigrew à Ottawa.

M. Labonté soutient que les propos de Dufort ont catalysé l'opinion publique contre lui pour des motifs qui, même s'ils étaient vrais, seraient du domaine privé. Il insiste aussi pour dire que le sketch est resté accessible par Internet et a été étiqueté « à la demande générale », alors que les autres sketches de l'émission n'y apparaissent plus. Il raconte qu'à la suite de cette affaire, il a dû prendre des médicaments pour diminuer le stress et l'aider à dormir. Enfin, il soulève le fait que malgré sa grande expérience et sa bonne réputation, il n'a pas pu retrouver d'emploi de chauffeur auprès des ministres du nouveau cabinet, alors que ses collègues en ont tous décroché un. Depuis juillet 2006, il est en arrêt de travail pour dépression. Il réclame 200 000 \$ pour préjudice moral et professionnel en raison de l'humiliation, 50 000 \$ pour préjudice économique et 150 000 \$ en dommages exemplaires et punitifs.

DES SANS-FIL MUSICAUX À L'ÉCOUTE DE VOTRE BUDGET

À PARTIR DE 9⁹⁹\$

SANS-FIL MP3

4 Go



WALKMAN^{MD}
SONY ERICSSON
W810i

- Lecteur MP3
- Appareil photo 2,0 mégapixels
- 4 Go de mémoire SANS FRAIS¹

149⁹⁹\$*



MOTOROLA
RAZR V3T

- Lecteur MP3
- Appareil photo 1,3 mégapixel
- 1 Go de mémoire SANS FRAIS¹

79⁹⁹\$*

SANS-FIL PHOTO

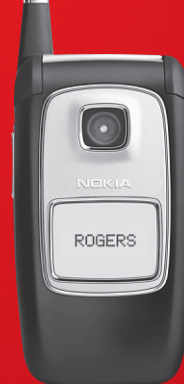
3,2 Mpx



Cyber-shot^{MD}
SONY ERICSSON
CYBER-SHOT K790

- Appareil photo 3,2 mégapixels
- Lecteur MP3
- 1 Go de mémoire SANS FRAIS¹

249⁹⁹\$*



NOKIA
6103

- Appareil photo
- Compatibilité Bluetooth^{MD}
- Téléchargement de sonneries V.O.^{MC}

9⁹⁹\$*

SANS-FIL RÉINVENTÉS
EXCLUSIFS À ROGERS

LE RÉSEAU LE PLUS CLAIR ET NET AU QUÉBEC
FIÈRE PARTENAIRE DE TÉL-JEUNES

ÉPARGNEZ
ACHETEZ
EN LIGNE

CERTAINES CONDITIONS S'APPLIQUENT. DEMANDEZ TOUS LES DÉTAILS. ¹Offert uniquement dans le cadre d'un abonnement de trois ans effectué entre le 1^{er} novembre et le 31 décembre 2006. Limite de un (1) bon de remise par nouvelle mise en service. Les clients peuvent profiter de l'offre de mémoire supplémentaire sans frais en consultant rogers.com/promotionmemoire d'ici le 31 décembre 2006, ou jusqu'à épuisement des stocks. *Les prix des téléphones s'appliquent aux nouvelles mises en service dans le cadre d'un abonnement de trois ans, et sont valables jusqu'au 2 janvier 2007, ou jusqu'à épuisement des stocks. Les offres peuvent changer sans préavis. Les téléphones illustrés peuvent ne pas être offerts dans tous les magasins. La clarté du réseau est établie à partir de tests sur le réseau dans la majorité des centres urbains au Canada, à l'intérieur de la zone de couverture de Rogers Sans-fil, en comparant le service de voix des principaux fournisseurs de service sans-fil. Pour plus de détails, consultez rogers.com/clairetnet. ^{MC}Marques de commerce de Rogers Sans-fil S.E.N.C. ou de Rogers Communications inc. utilisées sous licence. Toute autre marque et tout autre logo ou nom de produit sont la propriété de leurs titulaires respectifs. © 2006

ROGERSTM
SANS-FIL

MONTREAL

1104, rue Ste-Catherine O.

514-877-0090

3573, boul. St-Laurent

514-288-0600

4455, rue Saint-Denis

514-845-8353

2360, rue Notre-Dame O.

514-933-0338

Centre Eaton

514-845-5646

Place Ville-Marie

514-394-0000

9012, boul. de l'Acadie

514-387-9999

1201, avenue Greene

514-933-8000

5150, rue Jean-Talon O.

514-343-2221

5954, boul. Métropolitain E.

514-257-8826

Place Alexis-Nihon

514-931-3877

Place Bourassa

514-324-3180

Place Versailles

514-355-0003

Les Galeries d'Anjou

514-346-0556

2116, rue Guy

514-932-3113

Centre Rockland

514-735-4086

997, rue St-Antoine O.

514-866-3326

3339, boul. des Sources

514-683-3333

2758, boul. St-Charles

514-428-9000

Carrefour Angrignon

514-368-4230

Place Vertu

514-745-0745

2100, boul. Marcel-Laurin

514-856-1884

Centre Montpellier

514-747-1777

Fairview Pointe-Claire

514-695-1554

Complexe Desjardins

514-842-0288

1, rue De Castelnau E.

514-262-6666

BELLEVILLE

Mail Montenach

450-467-4286

BOUCHERVILLE

Promenades Montarville

450-449-4998

BROSSARD

Mail Champlain

450-671-3300

Place Portobello

450-671-4744

CANDIAC

878-4, boul. Marie-Victorin

450-444-2100

CHATEAUGUAY

129, boul. St-Jean-Baptiste

450-692-2201

Centre Régional Châteauguay

450-692-5136

DRUMMONDVILLE

965, boul. St-Joseph

819-478-9977

Promenades Drummondville

819-475-5024

GATINEAU

360, boul. Maloney O., bur. 1

819-663-8880

Promenades de l'Outaouais

819-561-3031

GRAND

583, boul. Boivin

450-777-6612

Galeries Granby

450-375-4355

GREENFIELD PARK

3312, boul. Taschereau

450-671-2303

HULL

Les Galeries de Hull

819-775-3687

442, boul. St-Joseph

819-776-4377

ÎLE-PELLOU

15, boul. Don-Quichotte

514-425-5505

JOLIETTE

517, rue St-Charles-Borromée N.

450-755-5000

Galeries Joliette

450-760-3000

LAVAL

2142, boul. des Laurentides

450-629-6060

Centre Laval

450-978-1081

1888, boul. St-Martin O.

450-682-2640

241C, boul. Samson

450-969-1771

Carrefour Laval (boutique)

450-687-5386

Carrefour Laval (kiosque)

450-686-7566

1273, boul. Curé-Labelle

450-680-1234

LONGUEUIL

1490, chemin de Chambly

450-442-1566

Place Desormeaux

450-675-9077

MAGOG

221, rue Principale O.

819-943-4655

POINTE-AUX-TREMbles

Carrefour de la Pointe

514-642-6334

REPENTIGNY

110, boul. Industriel

450-657-3666

Les Galeries Rive-Nord

450-581-7756

ROSEMERE

Place Rosemere

450-971-2000

135, boul. Labelle

450-419-7630

SAINT-BRUNO

Promenades St-Bruno

450-633-7472

SAINT-CONSTANT

Méga-Centre St-Constant

450-635-9022

SAINT-EUSTACHE

360E, boul. Arthur-Sauvé

450-974-9299

SAINT-HUBERT

Complexe Cousineau

450-926-5656

SAINT-HYACINTHE

Les Galeries St-Hyacinthe

450-261-9991

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

Carrefour Richelieu

450-355-4941

Les Halles St-Jean

514-880-1888

SAINT-JEROME

Carrefour du Nord

450-436-5855

60, rue Bélanger

450-964-1964

Les Galeries de Terrebonne

450-964-8463

SALABERRY-DE-VALEFIELD

Centre Valleyfield

450-373-0519

SHERBROOKE

2580, rue King O.

819-566-5555

Carrefour de l'Estrie

819-822-4650

SOREL

Promenades de Sorel

450-746-2079

TERREBONNE

1270, boul. Moody, bur. 10

450-964-1964

Les Galeries de Terrebonne

REVUE DE L'ANNÉE 2006



PHOTO FOURNIE PAR MARC LACHANCE

Marc Lachance a écrit à toutes les Sabine de Belgique pour retrouver celle qu'il avait rencontrée au cours d'un voyage à Cuba. L'histoire fait le tour du monde et en février dernier, Marc le déterminé retrouve enfin la dame de ses pensées.

IDÉES FAMEUSES DE 2006

Le mercredi 13 décembre, la radio et la télévision belges francophones (RTBF) annoncent la sécession de la Flandre, ce qui revient à signifier la mort de la Belgique. Aussitôt, le site Internet et les lignes téléphoniques du réseau sont inondés. Des gens descendent dans la rue. La police est débordée. Tout cela pour une fiction! Car la RTBF, en mettant de l'avant cette idée, voulait lancer un débat de fond sur l'avenir politique du pays. Une curieuse idée, ont convenu d'aucuns. En voici d'autres qui ont ponctué l'année 2006. Bonnes ou mauvaises? À vous de juger.

ANDRÉ DUCHESNE

SAPIN DE NOËL ANTIVIRAL

Une entreprise ontarienne, Biolyse Pharma, récupère un demi-million de sapins de Noël naturels dans la région de Toronto afin d'extraire l'acide shikimique de leurs aiguilles. Cet acide est l'ingrédient principal dans la fabrication du Tamiflu, médicament antiviral utilisé pour limiter les effets de la grippe aviaire, le temps qu'un vaccin soit trouvé. — Numéro du 6 janvier, page A5

CADEAU DE GREC

Au cours d'une campagne électorale, tout le monde essaie d'avoir une bonne idée pour mettre en valeur son parti ou décrier l'adversaire. À la fin de la campagne électorale fédérale de janvier, le NPD a eu l'idée machiavélique d'offrir un voyage à quiconque serait en mesure de prouver la crédibilité des libéraux. Le prix? Un voyage dans les pays dont les navires de la Canada Steamship Lines battent pavillon: le Liberia, Chypre, Vanuatu, Malte, Panama, etc. La CSL, c'est la flotte de navires des trois fils de Paul Martin. — Numéro du 17 janvier, page A4

LOTO-MÉDECINS

En raison de la pénurie de médecins dans leur région, quelque 8000 résidents de Yarmouth, en Nouvelle-Écosse, s'inscrivent à une loterie qui offre 1500 lots, soit l'accès à un médecin de famille. — Numéro du 31 janvier, page A12

CHERCHER SABINE DÉSESPÉRÉMENT

Après avoir rencontré une jeune Belge prénommée Sabine au cours d'un voyage à Cuba, un entrepreneur en construction de Sainte-Foy, Marc Lachance, tente de la retrouver en écrivant à... 3700 Sabine de Belgique. Les médias s'en mêlent, l'histoire fait le tour du monde et Marc retrouve sa chère Sabine. — Numéro du 4 février, page A20

GARE DE VÉLOS

Afin de séduire les écologistes qui dénoncent son projet de construction d'un grand pavillon sur l'îlot Voyageur, le recteur de l'UQAM, Roch Denis, annonce la création d'une gare de 5600 places pour les deux-roues dans le centre-ville. — Numéro du 17 février, page A7

105 KM/H MAX

Vitesse limite que les grandes entreprises de camionnage réunies au sein de l'Alliance canadienne du camionnage veulent faire imposer aux camions sur les routes. Elles veulent ainsi faire échec à la concurrence déloyale des indépendants qui commettent des gestes illégaux sur les routes. — Numéro du 2 mars, page A11

ÉCHEC À LA DETTE

Aux prises avec une dette accumulée de 117 milliards de dollars, le gouvernement Charest annonce la création du Fonds des générations, dont le but est de l'effacer. Pour financer le fonds, on grève une partie des profits d'Hydro-Québec. Et Québec annonce aussi que la portion de la taxe sur les cigarettes destinée à payer les installations olympiques sera maintenue, une fois l'hypothèque remboursée, afin de financer des projets sportifs et culturels. — Numéro du 22 mars, page A3

DEHORS LA MALBOUFFE

Désireux d'offrir des repas plus sains aux jeunes sportifs, le conseil municipal de l'arrondissement et les responsables du programme J'ai l'cœur à Verdun renouvellent le menu de l'auditorium où s'entraînent les jeunes hockeyeurs. Finies, les boissons gazeuses et les fritures. Bonjour la salade et le jus de carottes. — Numéro du 28 mars, page A13

GUIDE PÉDAGOGIQUE SUR LA SOUVERAINETÉ

Estimant qu'on explique mal le projet indépendantiste dans le monde scolaire, le Conseil de la souveraineté du Québec lance un guide, Parlons de souveraineté à l'école, qui déclenche immédiatement une polémique. — Numéro du 30 mars, page A4

UN MILLE À PIED...

Pour perdre du poids, un Américain de 40 ans, Steve Vaught, entreprend de traverser l'Amérique à pied. Parti de la Californie le 10 avril 2005, il avait perdu 56 kg (de 186 kg, son poids a été ramené à 130) lorsque *La Presse* l'a joint, un an plus tard, pour une entrevue. — Numéro du 15 avril, page A1

TROMBONE GÉANT CONTRE MAISON

S'inspirant du jeu *The Bigger, The Better*, un Montréalais de 26 ans, Kyle MacDonald, ouvre un blogue sur Internet où il propose d'échanger un énorme trombone rouge contre un autre objet

de plus grande valeur. Ça se passe en juin 2005. Dix mois plus tard, il est tout près d'acquérir une maison sans avoir investi le moindre sou, à force de passer d'un troc à un autre. Le 10 juillet 2006, il obtient sa maison dans le village de Kipling, en Saskatchewan. Le 4 septembre, sa conjointe, Dominique Dupuis, et lui pendent la crémaillère, et Kyle demande Dominique en mariage. — Numéros du 20 avril, 11 juillet et 5 septembre

« NOUS SOMMES L'AMÉRIQUE »

Pour rappeler au gouvernement Bush leur poids dans l'économie américaine et réclamer une réforme de l'immigration afin de légaliser la présence de plus de 10 millions de sans-papiers aux États-Unis, les immigrés tiennent une « journée sans immigrés », marquée par des fermetures de commerces, des marches dans les rues et des chaînes humaines. — Numéro du 2 mai, page A16

DEHORS LES BOISSONS GAZEUSES!

Disant vouloir faire leur part pour combattre l'obésité, les entreprises Coca-Cola, Pepsi et Cadbury Schweppes s'entendent pour que soient bannis tous les contenants de boissons de plus de 100 calories dans les écoles secondaires des États-Unis. — Numéro du 4 mai, page A10

SACRILÈGE!

La campagne publicitaire annuelle pour la collecte de l'Église catholique de Montréal utilise les mots sacrés (ciboire, tabernacle, hostie) suivie de leur réelle définition pour attirer l'attention du public. Les publicités sont entre autres affichées sur des panneaux géants. — Numéro du 14 mai, page A6

EAU CANADA

Afin de répondre aux revendications des communautés autochtones du Nord et de faire reconnaître les enjeux prioritaires quant à la souveraineté canadienne dans l'Arctique, le gouvernement Harper demande aux fonctionnaires de Patrimoine Canada de se prononcer sur la possibilité de faire changer la devise « D'un océan à l'autre » (« *A mari usque ad mare* ») en ajoutant un second « à l'autre ». — Numéro du 20 mai, page A7

UNE VIE POUR PAYER

Pour faciliter l'achat d'une première

maison dans un marché où les prix grimpent sans cesse, des sociétés se préparent à offrir au Québec des prêts hypothécaires échelonnés sur 40 ans, comme en Europe et aux États-Unis. Le hic, c'est qu'au bout du compte, les intérêts totaux sur les emprunts montent en flèche. — Numéro du 16 juin, page A1

CAMPAGNE PERCUTANTE

Profitant des Outgames, la Coalition des organismes communautaires québécois de lutte contre le sida (COCQ-Sida) mène une campagne percutante où les messages reprennent les symboles du monde olympique en les intégrant à la réalité homosexuelle. — Numéro du 28 juillet, page A9

RAFRAÎCHISSEZ VOS ARDEURS

Surfant sur le carton rouge donné à Zinédine Zidane lors du match de la finale du Mondial, une agence de publicité de Montréal crée une pub où l'on aperçoit un homme ressemblant au joueur étoile français s'appliquant une bouteille Kronenbourg 1664 sur le front, avec le slogan « Rafraîchissez vos ardeurs ». — Numéro du 10 août, cahier Affaires, page 2

GARDE À VOUS (EN 1001 LANGUES)

Pour pouvoir combler certains postes vacants, la Défense nationale songe à embaucher les immigrants reçus. Jusqu'à maintenant, l'armée canadienne n'engage que les citoyens canadiens. — Numéro du 21 août, page A11

POLICE DU JEU

Afin de vérifier si les tenanciers de bars respectent le code de commercialisation qui leur interdit notamment de faire la promotion du jeu et de prêter de l'argent aux joueurs, Loto-Québec décide de déployer une espèce de police du jeu. Des inspecteurs formés pour l'occasion se rendront incognito dans les bars qui exploitent les appareils de loterie vidéo. — Numéro du 3 septembre, page A1

JOUER À LA BOUTEILLE

Estimant qu'elles sont peu réutilisées et antiécologiques, le gouvernement du Québec veut bannir les bouteilles de plastique de 15 litres vendues dans les épiceries. Mais il se heurte en partie à la résistance d'entreprises qui mettent ces produits en marché. — Numéro du 3 septembre, page A7

LE MALADE IMAGINAIRE

Afin de former ses étudiants en médecine, l'Université McGill fait appel à des comédiens qui remplaceront les vrais patients. Avec des mannequins très sophistiqués, ces faux patients seront examinés dans un centre d'enseignement à la fine pointe de la technologie. — Numéro du 16 septembre, page A24

PAS DANS MON ÉCOLE

En Grande-Bretagne, le gouvernement propose que les nouvelles écoles confessionnelles accueillent au moins 25 % de jeunes d'autres religions ou athées. Le projet soulève un tollé chez les parents, qui ne veulent pas ce mélange des genres. — Numéro du 20 octobre, page A23

COMMENT RÉPARTIR LES TAXES

Afin de donner une voix supplémentaire aux citoyens dans la gestion municipale, des entités tels l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal et la Ville de Beaconsfield adoptent le principe du budget participatif. Les citoyens sont invités à définir leurs priorités en matière de dépenses et d'investissements avant que le budget annuel ne soit adopté. — Numéro du 31 octobre, page A9

À BAS LES GRAS TRANS

Flairant l'adoption prochaine de lois les obligeant à réduire la présence de gras trans dans leur menu, les restaurants Poulet Frit Kentucky annoncent qu'ils utiliseront désormais de l'huile de canola pour faire frire les aliments. Résultat: le nombre de calories sera le même mais les gras trans, responsables de la formation de mauvais cholestérol, seront pratiquement réduits à zéro. — Numéro du 31 octobre, page A10

EN GRILLER UNE AU CHAUD

Afin de conserver leur clientèle de fumeurs, certains tenanciers de bars de Montréal construisent des abris chauffés à leur intention. L'hiver 2006-2007 sera le premier depuis l'entrée en vigueur de la loi interdisant la cigarette dans les bars et restaurants du Québec. Mais deux jours plus tard, *La Presse* rapporte que la Ville de Montréal considère ces endroits comme des nids à feu indésirables. — Numéros du 9 et du 11 novembre

ÊTES-VOUS HEUREUX?

Un consultant en marketing de Montréal, Pierre Côté, lance un Indice relatif du bonheur (IRB) pour se tenir au courant de la sérénité des Canadiens. Il crée même un site, www.indicebonheur.com, permettant de suivre l'humeur des citoyens du pays. — Numéro du 15 novembre, page A30

ART OU PROVOCATION?

Un jeune artiste montréalais, Adam Kelly, crée une pièce de théâtre dans laquelle il personnifie Marc Lépine, le tueur de Polytechnique. La pièce, qui se veut un hommage aux 14 jeunes femmes victimes de la folie meurtrière de Lépine, est présentée à l'Université McGill le 6 décembre, jour du 17^e anniversaire de la tuerie en question. — Numéro du 5 décembre, page A1

Le SCRS recrute ses nouveaux agents dans les universités

PRESSE CANADIENNE

TORONTO — Le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) redouble d'efforts pour recruter des agents dans les universités canadiennes afin de combler des postes qui seront bientôt laissés vacants par les baby-boomers qui prennent leur retraite.

« Nous recherchons environ 70 % plus d'agents de renseignement », a expliqué la porte-parole du SCRS, Barbara Campion. « C'est une augmentation assez significative et c'est principalement dû aux baby-boomers qui se préparent à la retraite. » L'agence embauche actuellement 2400 personnes au Canada et dans le monde.

Cette nouvelle ardeur dans le recrutement a débuté au printemps dernier avec une campagne de publicité plus dynamique, mais l'agence grossit graduellement ses rangs depuis les attentats terroristes du 11 septembre 2001.

Depuis cette date, elle reçoit davantage de financement du gouvernement fédéral, a précisé M^{me} Campion.

Si l'inscription aux cours universitaires sur le renseignement de sécurité peut servir d'indicateur, le SCRS ne devrait pas avoir trop de difficulté à trouver des candidats qualifiés.

Partout au pays, des professeurs d'université affirment que la demande pour de tels cours est telle que depuis

quelques années, les institutions post-secondaires peinent à répondre à la demande. Selon Gavin Cameron, professeur de l'Université de Calgary spécialisé dans les relations internationales, le terrorisme et le contre-terrorisme, les cours du premier cycle universitaire affichent rapidement complet.

La situation est encore pire en ce qui concerne les études supérieures, puisque de nombreux étudiants n'arrivent pas à trouver des professeurs pour superviser leurs études. « Je pense que, chaque année, j'ai probablement trois fois trop d'étudiants qui me proposent de superviser leurs projets liés à la sécurité », a indiqué M. Cameron.

À 14 ans, il traverse l'Atlantique en solitaire

ASSOCIATED PRESS

ST JOHN'S, Antigua — Un adolescent britannique a réussi hier la traversée de l'Atlantique en solitaire, après avoir accosté à Antigua dans les Caraïbes.

Suivi par son père pendant toute la durée de sa traversée, Mike Perham âgé de 14 ans, a repris pied sur la terre ferme à St. John's dans le sud-est de l'île, où il a été accueilli par quelques dignitaires locaux et des supporters de sa tentative.

Sur son voilier de 8,53 mètres, il s'était élancé de Gibraltar le 18 novembre et a effectué de brèves escales aux îles Canaries et aux îles du Cap-Vert.

Mike Perham, originaire de Potters Bar, dans le Hertfordshire, a suivi avec succès le sillon tracé par Sebastian Clover, un autre adolescent britannique qui, à l'âge de 15 ans, avait en 2003 navigué en solo entre les îles Canaries et Antigua.



BERNARD TROTTIER

SPORTS

GRANDE VENTE

Ensemble de ski alpin pour débutant / intermédiaire (homme et femme)



Skis Elan « X Carve 1.0 »



Fixations Marker « M1000 »



Bottes Dalbello « NX60 »

299⁹⁵

Ensemble de ski alpin junior (garçons et filles)



Skis Elan « Integra » / Fixations Marker « M 4.5 EPS »



Bottes Tecnica « RJ »

199⁹⁵

Skis alpins avec fixations intégrées



Skis Elan « Silver Pearl » / Fixations « ELW 9.0 » (femme)

349⁹⁵



Skis Elan « White Pearl » / Fixations « ELW 9.0 Fusion » (femme)

479⁹⁵



Skis Atomic « Metron 8 » / Fixations « Device » (homme)

349⁹⁵

En collaboration avec SKI CAN

Courez la chance de gagner
1 voyage d'une semaine
pour 2 personnes à

« PANORAMA »

Détails du concours en magasin

Collections de vêtements (adultes et juniors)



À

70%

DE RABAIS !

20%



NOUVEAU

GREENFIELD PARK

boul. Taschereau
450.671.3793

LAVAL

boul. St-Martin Ouest
450.973.2550

POINTE-CLAIRE

boul. Hymus
514.694.0240

Les photos sont à titre indicatif. Ces rabais ne peuvent être jumelés à aucune autre promotion. Cette promotion se termine dimanche le 7 janvier 2007.

3449870A

MONDE

Les nouvelles internationales
en continu sur cyberpresse.ca/monde

LE TOUR DU GLOBE

AFGHANISTAN Trop de civils tués

L'OTAN a reconnu hier que ses forces ont tué trop de civils en Afghanistan l'an dernier et a promis d'essayer de changer cela en 2007, tout en soulignant que les talibans sont bien plus meurtriers. « La seule chose que nous ayons mal faite, et nous travaillons extrêmement dur pour nous améliorer, est d'avoir tué des civils innocents », a déclaré le général de brigade Richard Nugee, porte-parole de la Force internationale d'aide à la sécurité (ISAF). Il n'a toutefois pas voulu révéler le nombre de civils tués par l'OTAN en 2006. AFP

ÉTATS-UNIS Élève abattu

Un élève a été tué hier matin dans son établissement de l'État de Washington, apparemment par un camarade qui a rapidement été arrêté. Le drame s'est produit dans le collège Foss de Tacoma, au sud de Seattle, la grande ville de cet État. Selon les médias locaux, le décès de la victime a été constaté à l'hôpital. De 1 700 à 1 900 jeunes de 14 à 18 ans fréquentent cet établissement et ont été évacués. Ni l'âge ni l'identité de la victime et du tireur présumé – arrêté quelques heures plus tard – n'ont été divulgués. AFP

LITUANIE Satire sur le pape

On a commencé à diffuser hier en Lituanie un dessin animé satirique sur le pape, *Pope-town*, après le rejet par la justice d'une plainte de l'Église demandant son interdiction. Cette série en 10 épisodes qui se moque du pape et de ses cardinaux, a déjà fait scandale en Grande-Bretagne et en Allemagne. L'Épiscopat de Lituanie avait demandé l'interdiction de la série, alléguant qu'elle tournait en dérision l'Église et le clergé et, par conséquent, incitait à la haine. Le tribunal de ce pays, où quelque 80 % des 3,4 millions d'habitants se déclarent catholiques, a toutefois rejeté cette requête. AFP

LIBAN Médiateur turc?

Le premier ministre turc, Recep Tayyip Erdogan, a rencontré hier les 261 Casques bleus de son pays déployés dans le cadre de la Force intérimaire de l'ONU au Liban (FINUL). Il en a profité pour prôner « le dialogue » entre Libanais pour régler la crise politique qui secoue le pays. Interrogé sur l'éventualité d'une médiation entre la majorité antisyrienne et l'opposition, dirigée par le Hezbollah, M. Erdogan s'est dit « prêt à jouer un tel rôle si toutes les parties le demandent ». AFP

FRANCE Ségolène l'emporterait

La candidate socialiste à la présidentielle française, Ségolène Royal, l'emporterait sur Nicolas Sarkozy, le favori à droite, avec 52 % des voix contre 48 % au second tour de l'élection. C'est ce que révèle un sondage rendu public hier par l'institut CSA. Par rapport à novembre dernier, M^{me} Royal est toutefois en recul d'un point et le ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy en gagne un. Jean-Marie Le Pen, le candidat d'extrême droite présent au second tour de la dernière élection présidentielle en 2002, est crédité de 15 % d'intentions de vote. AFP

ÉTATS-UNIS Ultime hommage à Ford



Steven Ford pousse sa mère Betty en fauteuil roulant aux funérailles de l'ancien président Gerald Ford.

Environ 60 000 Américains sont venus de tout le pays pour rendre un ultime hommage à l'ancien président Gerald Ford dans son ancienne circonscription à Grand Rapids au Michigan, où il a été inhumé hier. Ce dernier adieu clôt des funérailles entamées vendredi après la mort, le 26 décembre à 93 ans, de l'ancien président. L'ancien secrétaire à la Défense de George W. Bush, Donald Rumsfeld, qui avait occupé les mêmes fonctions sous Ford, lui a rendu hommage hier, à l'instar de l'ancien président Jimmy Carter. AP et AFP



Une hindoue fait ses dévotions à l'occasion du « Kumbh Mela » en Inde. Réunis au confluent du Gange et de la Yamuna, les fidèles s'immergent dans l'eau sacrée, malgré le froid qui sévit en ce moment, pour laver leurs péchés.

INDE

50 millions d'hindous se purifient dans le Gange

SHACHINDRA SHARMA
AGENCE FRANCE PRESSE

LUCKNOW — Des millions d'hindous ont bravé hier le froid qui sévit dans le nord de l'Inde pour participer au « Kumbh Mela », l'un des plus vastes rassemblements religieux du monde où les fidèles lavent leurs péchés dans le Gange.

Les autorités locales s'attendent à voir converger 50 millions de personnes pendant toute la durée du pèlerinage de 45 jours qui se tient tous les six ans

« Environ 2,5 millions de fidèles sont déjà arrivés et nous sommes préparés à faire face à la plus grande marée humaine au monde pendant le (Kumbh) Mela », a-t-il dit.

Plus de 50 000 policiers ont été déployés sur le site pour parer à toute éventualité, a précisé le ministre de l'Intérieur, R.M. Srivastava, qui a fait état de possibles attentats.

« Nous avons reçu des renseignements sur de possibles attaques terroristes et nous sommes en contact permanent avec l'armée et les agences fédérales du

Plus de 50 000 policiers ont été déployés dans la ville sainte d'Allahabad pour parer à toute éventualité, a précisé le ministre de l'Intérieur, R.M. Srivastava, qui a fait état de possibles attentats.

dans la ville sainte d'Allahabad, à 400 km au nord de New Delhi, dans l'État d'Uttar Pradesh.

« Contrôler la foule sera notre principal objectif, sachant que nous attendons jusqu'à 10 millions de personnes ici pour la seule journée de mercredi (hier) », a déclaré à l'AFP P.N. Mishra, chargé de l'organisation.

renseignement », a-t-il ajouté.

La sécurité a été renforcée sur le site et certains policiers patrouilleront habillés en Sadhus, les hommes saints de l'hindouisme, a précisé le ministre.

Quelque 62 000 tentes ont été montées pour loger environ deux millions de fidèles qui devront affronter des eaux glacées pour leurs plongeurs

purificateurs.

« Le mercure est tombé à 2,7 degrés Celsius à Pilani mardi et les conditions devraient se dégrader », a annoncé un porte-parole du Bureau de météorologie à New Delhi.

Un rassemblement hindou encore plus vaste, le « Maha Kumbh Mela », se tient lui tous les 12 ans. Le précédent avait rassemblé 100 millions de fidèles, toujours à Allahabad, en 2001.

Réunis au confluent du Gange et de la Yamuna, les fidèles descendent les Ghâts (pontons) pour s'immerger dans l'eau sacrée venant ainsi répéter un acte de foi ancestral censé les libérer du cycle des réincarnations.

Selon les mythes hindous de la création, les dieux et les démons livrèrent jadis un féroce combat pour s'approprier le « Kumbh », une cruche contenant le nectar de l'immortalité. Vishnou s'empara puis disparut, mais pendant sa fuite, quatre gouttes du précieux liquide tombèrent sur la terre : à Prayag (Allahabad), Haridwar, Nasik et Ujjain devenues quatre villes saintes.

Après un combat acharné, les dieux triomphèrent et burent le nectar, une scène abondamment illustrée dans la mythologie hindoue.

SOUDAN

Des Casques bleus accusés d'agressions sexuelles sur des enfants

D'APRÈS AFP

LONDRES — Des membres du personnel de l'ONU et des Casques bleus dans le sud du Soudan sont accusés d'agressions sexuelles contre des enfants parfois âgés de seulement 12 ans, selon le quotidien britannique *Daily Telegraph*, s'appuyant sur un rapport inachevé de l'UNICEF et sa propre enquête.

Les premiers abus auraient été notés quand la mission de l'ONU au Soudan (UNMIS) est arrivée dans la région il y a deux ans pour participer à la reconstruction après la fin d'une guerre civile de 23 ans, a indiqué hier le *Daily Telegraph*.

Des Casques bleus, des policiers militaires, et du personnel civil des Nations unies seraient concernés.

Le *Daily Telegraph* s'appuie sur l'ébauche d'un rapport de l'UNICEF, le Fonds des Nations unies pour l'enfance, daté de juillet 2005, établissant ces accusations. Selon le rapport, « des preuves suggèrent que le personnel de l'UNMIS pourrait déjà être impliqué dans l'exploitation sexuelle » des enfants.

Le quotidien affirme avoir recueilli le témoignage de plus de 20 victimes racontant comment des Casques bleus

ou du personnel civil de l'ONU, basés dans la ville de Juba, prennent régulièrement sur les bords de route des enfants dans leur véhicule pour avoir des relations sexuelles avec eux.

« Je sais que c'est une chose terrible à faire, mais je vois les voitures de l'ONU tard la nuit près des bars et j'attends dans l'espoir d'être pris », a expliqué Jonas, 14 ans, au journal.

Le *Daily Telegraph* s'appuie sur l'ébauche d'un rapport de l'UNICEF, le Fonds des Nations unies pour l'enfance, daté de juillet 2005, établissant ces accusations.

Le *Daily Telegraph* estime que des centaines d'enfants pourraient avoir été victimes d'agressions sexuelles. L'ONU a refusé de commenter ces accusations auprès du quotidien.

James Ellery, coordinateur régional britannique pour l'UNMIS, avait refusé ces allégations dans une interview donnée en mai 2006 et reprise

par le *Daily Telegraph*. « Aucune de ces accusations ne peut être étayée, avait-il déclaré. C'est le pays le plus arriéré d'Afrique et il y a beaucoup d'incompréhensions sur le rôle de l'ONU. Plus de 90 % des gens sont illettrés et les rumeurs se répandent donc très rapidement. »

Le gouvernement soudanais, qui s'oppose à un déploiement des forces onusiennes dans sa région occidentale du Darfour, en proie à une guerre civile, aurait recueilli des preuves, dont une vidéo montrant des soldats bangladais ayant des relations sexuelles avec trois jeunes filles.

« Le gouvernement ne va pas se taire, nous allons vérifier ces informations et prendre les mesures qui s'imposent », a dit Ali Sadek, porte-parole du ministère soudanais des Affaires étrangères, disant que l'article en question a eu un « impact très négatif sur les Soudanais. « Nous refusons de tels comportements qui semblent accompagner les forces de l'ONU dans certains de leurs missions », a poursuivi le porte-parole en référence à des accusations similaires contre les Casques bleus en République démocratique du Congo.

Vidéo pirate de la pendaison de Saddam : un suspect arrêté

La polémique embête le gouvernement américain

ALEXANDRE SIROIS

Les autorités irakiennes semblent avoir mis la main au collet de l'auteur de la vidéo pirate de la pendaison de Saddam Hussein, à l'origine d'une importante controverse.

Le suspect est un « responsable qui a supervisé l'exécution », a affirmé sous le couvert de l'anonymat un conseiller du premier ministre irakien, Nouri Al-Maliki.

Ce responsable « fait aujourd'hui l'objet d'une enquête ». Son arrestation survient alors que la polémique entourant la diffusion de cet enregistrement, effectué à l'aide d'un téléphone cellulaire, ne semble pas en voie de s'amenuiser. Et elle embête à la fois le premier ministre irakien et le gouvernement américain.

Les États-Unis, embarrassés par l'ensemble des circonstances de l'exécution, ont d'ailleurs soutenu hier avoir exprimé des réserves au gouvernement irakien. Un porte-parole de la Maison-Blanche, Scott Stanzel, a même fait savoir que Washington a tenté de faire reporter

la mise à mort de l'ancien tyran. « Si vous me demandez si nous aurions fait les choses différemment, oui nous aurions fait autrement », a pour sa part affirmé, à Bagdad, le porte-parole du contingent américain en Irak, William Caldwell.

Ce général, ainsi que l'ambassade américaine en Irak, auraient fait part de réserves « liées au respect des procédures et du calendrier », a indiqué le département d'État. Le Pentagone a pris soin de préciser qu'il n'a pris part d'aucune façon à la mise à mort.

Les doléances américaines n'ont toutefois pas empêché le porte-parole principal de la Maison-Blanche, Tony Snow, de critiquer la controverse actuelle entourant la vidéo pirate.

« On s'inquiète apparemment beaucoup des deux dernières minutes de la vie de Saddam Hussein et moins de ses 69 premières années, pendant lesquelles il a tué des centaines de milliers de personnes », a-t-il raillé. « C'est pour cela qu'il a été exécuté, a ajouté le porte-parole. Il y a une chose qu'il ne faut pas

oublier, c'est que justice a été rendue. » Saddam Hussein a été pendu samedi à Bagdad et que la vidéo pirate controversée a été diffusée à partir du lendemain. On y entend entre autres des témoins insulter le dictateur sunnite déchu et scanner le nom du chef radical chiite Moqtada Sadr, que les Américains considèrent comme l'homme le plus dangereux en Irak.

Le politologue de l'Université de Sherbrooke Sami Aoun partage en partie l'avis de M. Snow quant à la démesure de la polémique actuelle. « On braque les yeux sur ses deux dernières minutes et on oublie ce qu'il a fait contre les chiïtes, les Kurdes et les sunnites », dit-il au sujet de Saddam Hussein.

L'expert déplore toutefois la façon dont on a exécuté l'ancien tyran et estime que l'enregistrement vidéo pirate apporte de l'eau au moulin de ceux qui critiquent la façon dont le gouvernement a agi.

« La vidéo donne l'impression que c'était un moment de vengeance entre chiïtes et sunnites, dit-il. Ça met la table pour plus de

tensions et pour des confrontations entre sunnites et chiïtes non pas seulement en Irak, mais dans tout l'espace arabe. C'est dangereux. »

D'autant plus qu'une autre controverse point déjà à l'horizon. Barzan al-Tikriti, demi-frère de Saddam Hussein et ancien chef des renseignements, ainsi qu'Awad al-Bandar, ancien président du tribunal révolutionnaire, pourraient être exécutés dès aujourd'hui à l'aube.

Or, l'ONU a fait valoir son opposition à la peine capitale pour ces deux anciens responsables du régime, condamnés à mort en même temps que l'ancien tyran.

La haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Louise Arbour, a annoncé hier qu'elle avait demandé à Bagdad de ne pas exécuter ces deux condamnés.

Le nouveau secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a fait savoir quelques heures plus tard qu'il appuie l'appel de M^{me} Arbour, pour qui la peine de mort doit rester « une mesure exceptionnelle ».

Avec l'Agence France Presse et Associated Press



PHOTO D'ARCHIVES AP

Une aire commune du Camp Delta, de la base navale américaine de Guantanamo, à Cuba.

Guantanamo s'inspire des prisons américaines de l'immigration

MATHIEU PERREAULT

BATAVIA, État de New York — Les prisons du ministère américain de l'Immigration sont les précurseurs de celle de Guantanamo. Des milliers d'étrangers y languissent souvent sans procès, parfois sans pouvoir voir un avocat, pour des périodes allant jusqu'à plusieurs années.

Telle est la thèse soutenue par un journaliste américain dans un livre récent, *American Gulag*. Mark Dow y affirme que le statut légal des présumés terroristes capturés par les États-Unis depuis le 11 septembre 2001 s'inspire de celui des prisonniers de l'immigration.

« Le système d'immigration américain traite tous les contrevenants étrangers comme des menaces à la sécurité nationale, affirme M. Dow, joint à New York. Le durcissement a été graduel depuis une vingtaine d'années. Pour moi, il est clair que l'inspiration pour le système juridique de la prison de Guantanamo, où croupissent sans procès et sans avocat des centaines de terroristes présumés, provient des prisons de l'immigration. »

Mark Dow, poète et essayiste originaire du Texas, s'est intéressé à la question après avoir donné des cours d'anglais dans une prison de l'immigration en Floride, et avoir travaillé pour un groupe d'aide aux réfugiés politiques haïtiens. « Le comportement des gardes en Floride m'a scandalisé. Il y avait notamment de la sédation forcée, de l'intimidation et des pratiques cruelles comme enchaîner les prisonniers sur des lits de béton. J'avais déjà donné des cours dans une prison ordinaire de

Boston, et j'ai trouvé que les gardes de l'immigration étaient moins bien formés. »

Chose certaine, l'Immigration and Customs Enforcement (ICE) n'aime guère ce genre de critiques. Dans un document réfutant les allégations d'*American Gulag*, l'ICE affirme que « la prémisse centrale du livre est qu'aucun étranger ne devrait être détenu, quel que soit son dossier criminel »; M. Dow a « extrêmement déformé » la réalité; « les cas cités ne représentent pas la norme. » L'ICE estime que 300 000 étrangers se trouvent illégalement aux États-Unis après avoir été considérés indésirables par un juge.

L'ICE rappelle aussi que les lois de détention des étrangers indésirables ont été renforcées après la condamnation de Ramzi Yousef pour l'attentat à la bombe au World Trade Center en 1993; M. Yousef était entré aux États-Unis en 1992 en tant que réfugié. Une récente série du *Washington Post* a d'ailleurs confirmé que les lois de l'immigration sont de plus en plus utilisées à des fins de contre-terrorisme, et que des immigrants illégaux qui n'ont commis aucun crime sont parfois traités comme des terroristes.

Cubains et Somaliens

La thèse centrale du livre concerne les étrangers que les États-Unis ne peuvent pas renvoyer chez eux. M. Dow cite notamment le cas des Somaliens, dont le pays est déchiré par une guerre civile depuis 15 ans, et une vague d'immigration cubaine au début des années 80, où s'étaient glissés de nombreux prisonniers de droit commun (Fidel Castro avait été accusé de vouloir vider ses prisons).

« Dans ces deux cas, il n'est pas possible de renvoyer ces gens chez eux, parce que Cuba ne veut pas les reprendre, et que la Somalie n'a pas vraiment de gouvernement qui pourrait recevoir les immigrants expulsés, dit M. Dow. Alors, ils demeurent emprisonnés ici, même s'ils ne sont pas vraiment dangereux. Une récente décision de la Cour suprême a imposé une limite de six mois de détention en vue d'une déportation. Mais l'ICE contourne cette limite en affirmant que certains détenus sont dangereux. Ce sont des bureaucrates de bas niveau qui décident si un prisonnier est dangereux, et ce sont les mêmes qui révisent cette décision tous les ans. »

Pour mieux comprendre le statut des prisonniers de l'immigration américaine, *La Presse* a visité la prison de Batavia, à une heure à l'est de Buffalo. C'est M. Dow qui a suggéré la visite de cette prison, parce qu'elle est l'une des plus grandes du nord-est du pays.

Le directeur régional de l'ICE, William Cleary, était fier de sa prison toute neuve, construite à la fin des années 90. Mais il s'est raidi quand *La Presse* lui a demandé s'il était vrai que certains prisonniers sont détenus trop longtemps. « Des fois, leurs avocats vont aller jusqu'au bout de leurs recours. Ils ne peuvent pas se plaindre dans ces circonstances qu'ils restent emprisonnés trop longtemps », a-t-il dit.

La Presse a demandé à l'ICE les statistiques sur le séjour moyen et maximal des détenus, sans obtenir de réponse. Quant au nombre d'étrangers détenus par l'ICE, le chiffre de 20 000 est souvent cité dans les médias.

Robert Elardo, avocat de Buffalo dont le bureau défend souvent, gratuitement, des prisonniers de Batavia, a expliqué à *La Presse* que M. Cleary est particulièrement respectueux des droits de ses détenus. « Mais ce ne sont pas toutes les prisons de l'ICE qui sont aussi bonnes, dit M^e Elardo. En théorie, les détenus ont tous droit à un avocat, et ont un recours raisonnable à une libération sous caution. Mais souvent ils n'ont personne à qui emprunter de l'argent, et les agences de cautionnement n'aiment pas faire affaire avec les prisonniers de l'immigration. »

VISITE À LA PRISON DE BATAVIA

Le jour de la visite de *La Presse*, la prison de Batavia était relativement propre et calme. Vue d'une salle d'observation haut perchée, les quartiers des prisonniers semblaient calmes, sans animosité; les gardes qui étaient installés dans un genre de kiosque au milieu de chaque quartier avaient l'air détendus. Les bibliothèques étaient relativement spacieuses, tout comme les zones d'activités. Des téléphones payants étaient disponibles, et il y en avait un dans la cellule en acier inoxydable de la zone d'accueil où les prisonniers sont évalués. Pour réduire le bruit ambiant, les salles publiques sont triangulaires, une configuration qui fait moins écho, et le son de la télévision n'est accessible que par ondes FM, avec des baladeurs. En tout, la prison accueille 450 détenus, et compte 150 gardes, dont la moitié sont des contractuels.

FRANCE

Logement pour tous garanti par la loi en 2012

D'APRÈS L'AGENCE FRANCE-PRESSE

PARIS — Le gouvernement français a promis hier que le logement pour tous serait garanti par la loi à partir de 2012, répondant ainsi à la pression des associations qui multiplient les actions en faveur des sans-abri à l'approche de l'élection présidentielle.

En Europe, seule l'Écosse s'est dotée jusqu'à présent d'une législation de ce type, le « Homeless Act » voté en 2003.

Lors d'une conférence de presse, le premier ministre français Dominique de Villepin a annoncé que son gouvernement présenterait le 17 janvier un projet de loi sur un droit au logement opposable, c'est-à-dire susceptible de donner lieu à un recours devant les tribunaux en cas d'impossibilité pour quelqu'un de trouver un toit.

Le texte devrait être présenté dans la foulée au Parlement, afin d'être voté avant l'élection présidentielle d'avril-mai.

Jusqu'à maintenant, seuls deux droits fondamentaux sont opposables en France : le droit à la scolarité et celui à l'accès aux soins, dont l'État est le garant ultime.

Selon M. de Villepin, le droit au logement sera garanti par la loi dès la fin 2008 pour « les personnes dans les situations les plus difficiles », notamment les sans domicile fixe (SDF), et au 1er janvier 2012 pour l'ensemble des mal-logés.

Cette annonce intervient trois jours après les vœux télévisés du président Jacques Chirac, qui avait demandé au gouvernement de se saisir en urgence du dossier.

Près d'un million de personnes en France n'ont pas de logement permanent et environ 100 000 personnes vivent dans la rue, selon l'association ATD Quart Monde.

Le Kenya bloque l'entrée des islamistes traqués en Somalie

AGENCE FRANCE PRESSE

MOGADISCIO — Le Kenya a fermé sa frontière avec la Somalie hier pour empêcher l'entrée de militants islamistes traqués par l'armée éthiopienne dans l'extrême Sud et a refoulé 700 réfugiés somaliens.

« La frontière avec la Somalie est fermée », a indiqué à la presse à Nairobi le ministre kényan des Affaires étrangères, Raphael Tuju.

Le gouvernement somalien de transition, avec l'aide de l'armée éthiopienne, a défait les islamistes le 1^{er} janvier dans leur dernier bastion de Kismayo, à la frontière kényane.

Dès le lendemain, il a demandé au Kenya de fermer sa frontière pour bloquer les islamistes en fuite. Hier, il continuait de les poursuivre.

Les chefs des tribunaux islamiques somaliens restaient cependant introuvables. « Nous n'en avons attrapé aucun (...) Mais nous les poursuivons toujours », a déclaré à l'AFP le ministre de l'Information somalien, Ali Jama, joint par téléphone à Baodaa, siège du gouvernement.

Les États-Unis ont de leur côté déployé des forces navales au large des côtes somaliennes pour tenter d'empêcher la fuite des islamistes, a indiqué hier le porte-parole du département d'État, Sean McCormack.

« Nous craignons que des dirigeants des tribunaux islamiques liés à des organisations terroristes, y compris Al-Qaeda, ne puissent s'enfuir et quitter la Somalie », a-t-il déclaré.

Les États-Unis ont par ailleurs proposé qu'une conférence de paix sur la Somalie ait lieu à Nairobi, a déclaré hier un haut responsable de la Ligue arabe.

Washington, qui soutient l'intervention armée éthiopienne en Somalie, cherche les moyens de mettre en oeuvre une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU autorisant la création, par les pays africains, d'une force de paix en Somalie pour soutenir son fragile gouvernement.

« **Boxing Day** » Épargnez jusqu'à 50%

ÇA CONTINUE! DERNIERE CHANCE!

SAMSUNG **mp3** **Lecteur MP3 4Go**
Avec écran ACL 1.7po et haut-parleur intégré

ÉTAIT 299⁹⁹
EPARGNEZ 100\$
199⁹⁹

• Syntonisateur FM YPK51AB

SONY **Cyber-shot** **Caméra photo numérique**
6.0 méga pixels / Zoom optique 3x
• Lentilles Carl Zeiss Vario-Tessar
• Écran ACL 2.0po
• MPEG VX film mode with audio DSCW30

GRATUIT
Sac de transport
Valeur de 30\$

ÉTAIT 299⁹⁹
EPARGNEZ 100\$
199⁹⁹

LG **26"** **HDTV** **COMPATIBLE**

ÉTAIT 1299\$ / **EPARGNEZ 500\$**
797⁹⁹

Téléviseur ACL HD
• 1366 x 768 p résolution • Temps de réponse 8ms
• Angle de visionnement 170° 26LC2D

PENTAX **Caméra photo numérique**
8.0 méga pixels / Zoom optique 3x
• Stabilisateur d'image • DivX vidéo
• USB 2.0 compatible A10

ÉTAIT 399\$ / **EPARGNEZ 100\$**
297⁹⁹

SAMSUNG **40"** **HDTV** **COMPATIBLE**

ÉTAIT 2999\$ / **EPARGNEZ 1300\$**
1697⁹⁹

Téléviseur ACL HD
• Écran large 16:9 1366 x 768 pixels
• Ratio de contraste de 3000:1
• Télécommande universelle LNS4041

Gratuit! Enregistreur DVD
Samsung DVDR130 / Valeur de 190\$

Les PLUS BAS prix en ville... C'est garanti !

Panasonic **Mini DV** **Caméscope DVD**
Zoom optique 30x
• Écran ACL haute qualité • Fente carte SD
• Mode de photo en rafale
• USB 2.0
• PVGS39

ÉTAIT 549⁹⁹
EPARGNEZ 150\$
397⁹⁹

ONKYO **Mini Chaîne audio / CD**
enceintes 2 voies
• AM/FM • CD, CD R/W, MP3
• Minuterie de sommeil
• Télécommande CS315

ÉTAIT 399⁹⁹
EPARGNEZ 50\$
347⁹⁹

SAMSUNG **20"** **HDTV** **COMPATIBLE**

ÉTAIT 699⁹⁹
EPARGNEZ 255\$
444⁹⁹

Téléviseur ACL EDTV
• Entrée pour PC
• Ratio de Contraste 500:1
• Entrées pour composantes
• Télécommande LNR2050

SHARP **15"** **HDTV** **COMPATIBLE**

ÉTAIT 499\$ / **EPARGNEZ 200\$**
297⁹⁹

Téléviseur ACL EDTV
• Revêtement TFT noir antireflet • Moniteur EDTV compatible avec 480p (lecteurs DVD à balayage progressif) • Syntonisateur intégré de 181 canaux • Haute luminosité de 430 cd/m2
• Angle de visionnement de 170° • Durée de la lampe de 60 000 heures LC15H6

zenith **Lecteur DVD**

50% **500 en stock!**
• Balayage progressif ZDA710

ÉTAIT 99\$ / **EPARGNEZ 50\$**
49⁹⁹

HITACHI **Projecteur**
Cinéma maison

Écran 90" **Seulement 149\$**

ÉTAIT 1299\$ / **EPARGNEZ 600\$**
697⁹⁹ PJLC9

• 1300 ANSI Lumens
• Résolution de 852 x 480 PJLC9
25 en stock!

SHARP **SONY** **LG** **SAMSUNG**

40" 42" 46" 52" **HDTV** **COMPATIBLE**

Définition 1080p

MEILLEURS PRIX EN VILLE!

Téléviseur ACL Haute Définition 1080p

A partir de 2499⁹⁹
Plus de 500\$ d'économie!

ONKYO **Ensemble audio cinéma maison**
770 watts / 7.1 canaux

• Prêt XM • Dolby Digital DTS, Pro Logic II
• Amplificateur 7.1 canaux
• Processeur 32 bits DSP
• Enceintes surround
• Coisson de graves 10po
HTS790 noir ou argent disponible

EPARGNEZ 100\$
897⁹⁹

Panasonic **Plasma HDTV** **50"** **HDTV** **COMPATIBLE**

Meuble Audio/Video Techcraft

6 enceintes avec enceinte d'extrêmes-graves de 17cm, enceintes arrière 2 voies

Panneau 50" Plasma + Système cinéma maison 1200 watts
• Haute définition 1080p • Entrées HDMI Double TH50PX60 • DVD-Audio, Dolby Digital et dts 5.1 SCHT940

ÉTAIT 5499\$ / **EPARGNEZ 1815\$**
3333

Gratuit! Enregistreur DVD
Samsung DVDR130 / Valeur de 190\$

SAMSUNG **50"** **HDTV** **COMPATIBLE**

Meuble Gratuit!
Valeur de 299\$

Téléviseur DLP Haute définition
• Format 16:9 • HDTV 1280 X 720P de résolution • Ratio de contraste 2500:1
• 3D Y/C Filtre • 2x Entrées composantes, 2.5-Vidéo et 4x entrées AV
• Télécommande universelle HLS0086

EPARGNEZ 420\$
1777⁹⁹
ÉTAIT 1777\$

Pioneer **42" 50"** **HDTV** **COMPATIBLE**

Téléviseur Plasma Haute définition
• Processeur numérique de signal 10 bits • Ajustement de la température des couleurs (3 niveaux) • Entrée HDMI
• Image sur image / Image séparée
• Télécommande universelle PDP42/5070HD

EPARGNEZ 1500\$
2497⁹⁹
ÉTAIT 3999\$

EPARGNEZ 2000\$
3497⁹⁹
ÉTAIT 5499\$

ST-LÉONARD	CENTRE-VILLE	LAVAL	BROSSARD	RIVE-SUD	RIVE-SUD	POINTE-CLAIRE
GALERIE D'ANJOI CHEF LANGELIER 6925 JEAN-TALON (514) 257-1HIFI	BLEURY CHEF ST-ALEXANDRE 385 STE-CATHERINE O. (514) 288-1300	AUTOMOBILE 18 CÔTE-LABELLE AUTOROUTE 440 CHEF 3956 AUTOROUTE 440 (450) 688-0561	AUTOROUTE 10 CENTRE CHEF DIX30 9550 BOUL. LEDUC (450) 462-2155	RESENT CHEF TASCHEREAU 3929 TASCHEREAU (450) 445-5473	AUTOROUTE 30 CHEF 1567 BOUL. DES PROMENADES (450) 462-7474	ST-GEN CHEF BRUNSWICK AUTOROUTE 40 979 BOUL. ST-JEAN (514) 695-9135

TROIS-RIVIÈRES	ST-JÉRÔME	TERREBONNE	MASCOUCHE	LACHENAIE	VALLEYFIELD	ST-LÉONARD	VILLE ST-LAURENT	DRUMMONDVILLE	MONTRÉAL	MONTRÉAL	ST-EUSTACHE	LASALLE	ROSEMÈRE	ST-YACINTHE	GRANBY
4640 DES RECOLLETS (616) 374-5065	900 GRIGNON (450) 436-5839	1424 BOUL. MOODY (450) 964-2241	163 MONTÉE MASSON (450) 474-8448	290 MONTÉE DES PIONNIERS (450) 585-7109	50 DUFFERIN (450) 371-3500	5960 MÉTROPOLITAIN E. (514) 254-3800	3500 CÔTE-VERTU O. (514) 856-4030	544 ST-JOSEPH (819) 475-1974	6600 CÔTE-DES-NEIGES (514) 344-4445	1563 MONT-ROYAL E. (514) 523-0055	425 BOUL. ARTHUR SAUVÉ (450) 472-2231	7077 BOUL. NEWMAN (514) 366-9922	401 CURÉ-LABELLE (450) 434-3771	3320 BOUL. LAFRAMBOISE (450) 771-1120	40 ÉVANGÉLINE (450) 776-1255

PLAZA ST-HUBERT (514) 273-0655 • GALERIES RIVE-NORD (450) 654-5997 • MAIL MONTENAS (450) 467-8559 • GALERIES JOLIETTE (450) 752-0005

www.centrehifi.com **POLITIQUE DE PRIX GARANTI CENTRE HIFI:** Nous garantissons le plus bas prix annoncé dans les mêmes conditions; Même mode de paiement et la marchandise doit être en inventaire. On ne peut garantir le prix dans les cas suivants : Quantité limitée, offre temps limité, achat en ligne, produits «1er arrivé», gratuité promotionnelle, démonstrateurs, 1 par client.

Nos offres «Boxing Day» 1er arrivé s'appliquent uniquement à de nouveaux achats. Malgré toute l'attention apportée à la conception de cette annonce, des erreurs auraient pu s'y glisser, nos succursales afficheront les sùdites corrections s'il y a lieu. Ces offres sont d'une durée limitée ou selon la quantité. Illustrations peuvent différer. Ne peut jumeler 2 promotions. **Tous nos produits ne sont pas disponibles dans tous nos magasins.**

Accord **Desjardins** **FINANCEMENT 0% INTÉRÊT**
DISPONIBLE SUR ITEMS SÉLECTIONNÉS

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

LA PRESSE

FORUM

ÉDITORIAUX

Il faut le voir



ARIANE KROL

Il est impossible d'exécuter dignement un être humain. On peut le faire avec un certain décorum, mais ça n'enlève rien à la brutalité de la peine capitale. Fallait-il en arriver là avec Saddam Hussein? Moins d'une semaine après la disparition de l'ex-dictateur, la question a été reléguée au second rang par un autre débat: les images de la pendaison qui circulent sur Internet. Pour une rare fois, des défenseurs et des opposants à la peine de mort parlent d'une même voix, dénonçant ce clip comme s'il s'agissait d'une faute de goût. Sa pertinence est pourtant indéniable. Grâce à cet enregistrement réalisé à l'aide d'un téléphone cellulaire, nous savons que les dernières minutes de Saddam Hussein ne se sont pas déroulées dans une atmosphère solennelle, mais dans un concert d'invectives partisans. Certains médias avaient relaté la scène à l'aide de témoignages anonymes, mais le film des événements a autrement plus de force. À un point tel que le gouvernement irakien a dû ouvrir une enquête sur les circonstances de cette mise à mort. Il semble également vouloir faire passer un mauvais quart d'heure à celui qui a eu l'effronterie de capter et de diffuser les derniers instants du président déchu. Il devrait y réfléchir à deux fois, car ce caméraman amateur l'a protégé d'une redoutable gangrène: la théorie du complot.

Le déclin de l'exécution américaine



ANDRÉ PRATTE

Le désordre revanchard qui régnait lors de la pendaison de Saddam Hussein, révélé par une vidéo pirate, a suscité un malaise profond un peu partout dans le monde. «Heureusement, les exécutions ne se passent pas chez nous de manière aussi barbare», ont dû se dire bien des Américains. Pourtant, l'actualité des dernières semaines soulève beaucoup de doutes sur le côté soi-disant plus humain de la méthode de mise à mort employée aux États-Unis, l'injection létale. Il y a deux semaines, en Floride, les témoins de l'exécution d'Angel Diaz ont été stupéfaits de voir celui-ci ouvrir les yeux et regarder dans leur direction 10 minutes après avoir reçu les trois injections censées lui faire perdre conscience, le paralyser et finalement, arrêter son cœur. Pendant plusieurs minutes par la suite, Diaz a grimacé et bougé les lèvres comme s'il murmurait quelque chose. Finalement, il a fallu procéder à une seconde série d'injections. L'exécution a nécessité 34 minutes plutôt que les 10 à 15 minutes habituelles. Le coroner a par la suite révélé que les premières injections avaient été mal faites. Le même jour, à la suite d'une longue enquête, un juge de la Californie a ordonné que cet État modifie sa «procédure opérationnelle 770», le protocole régissant l'application de la peine de mort. «Comme c'est ici l'État qui enlève la vie, l'absence généralisée de professionnalisme dans la

Que savions-nous de l'exécution de Saddam Hussein avant que cette vidéo ne fasse le tour du globe? Que le moment en a été décidé précipitamment. Que seuls une quinzaine de fonctionnaires irakiens et trois bourreaux étaient présents. Et qu'en avions-nous vu aux nouvelles? Des scènes fournies par le gouvernement provisoire montrant le condamné qui se fait passer la corde au cou et un corps recouvert d'un linceul. Ce n'était qu'une question d'heures avant que la rumeur d'une mise en scène, et donc de la survie de l'ex-dictateur, ne se répande comme un feu de brousse. Tôt ou tard, il aurait fallu diffuser des images crédibles de l'événement. Celles qui circulent en ce moment ne font pas l'affaire des dirigeants, mais c'est surtout la trame sonore qui les met dans l'embarras. Des témoins qui scandent le nom du chef radical chiite Moqtada Sadr et d'autres qui insultent le condamné jusqu'à son dernier souffle, ça manque de décorum et ça sent très fort le règlement de comptes. Bref, rien pour favoriser la réconciliation entre sunnites et chiïtes. Le gouvernement provisoire a raison d'être inquiet, car ce petit film ne contribue en rien à rehausser son image. Mais il aurait tort de tirer sur le messager, car la vérité n'aurait pas tardé à sortir de toute façon. Le procureur général Al-Faroun ne s'est d'ailleurs pas gêné pour décrire l'atmosphère chaotique dans laquelle s'est déroulée l'exécution. Il a même été tenté de quitter la salle en guise de protestation, ce qui aurait automatiquement entraîné la suspension des procédures. Même quand on ne peut pas le voir, tout finit par se savoir.

mise en oeuvre des procédures est pour le moins troublant, écrit le juge Jeremy Fogel. Les failles systémiques dans l'application du protocole ne permettent pas de déterminer avec certitude si certains des condamnés étaient conscients ou non lors de leur exécution.» Selon le juge, les personnes chargées d'administrer les doses mortelles connaissent mal les produits en question et les risques qui y sont associés. La pièce est si mal éclairée et les bourreaux se trouvent si loin du condamné qu'ils ne peuvent voir si celui-ci bouge ou est conscient pendant l'exécution. L'agonie de Diaz et le rapport du juge Fogel ont relancé la controverse sur la peine de mort aux États-Unis. Tribunaux et politiciens expriment de plus en plus de réserves. Le nombre d'exécutions est d'ailleurs en forte baisse depuis 1999. Lundi, une commission d'enquête mise sur pied par le gouverneur du New Jersey a recommandé que cet État remplace la peine de mort par l'emprisonnement à vie sans possibilité de libération. Selon la commission, «il est de plus en plus clair que la peine de mort ne satisfait pas aux exigences évolutives de la décence.» Toutefois, l'opinion publique américaine n'est pas de cet avis. Selon les plus récents sondages, les deux tiers des Américains sont toujours favorables à l'exécution des meurtriers. S'il est en net déclin, ce châtiment digne du Moyen Âge n'est donc malheureusement pas sur le point de disparaître aux États-Unis. Il n'est d'ailleurs pas question que la Floride et la Californie abandonnent l'injection létale à la suite des derniers rebondissements. Les gouverneurs de ces deux États ont plutôt fait savoir qu'ils proposeront sous peu une méthode d'exécution «améliorée»...



sergechapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES // Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

Prévert et l'avenue du Parc



Inspiré par les discussions interminables sur le changement de nom de l'avenue du Parc en l'honneur de Robert Bourassa, un lecteur nous a fait parvenir ce poème de Jacques Prévert:

Le baptême de l'Air
Cette rue
autrefois on l'appelait la rue du Luxembourg
à cause du jardin
Aujourd'hui on l'appelle la rue Guynemer
à cause d'un aviateur mort à la guerre
Pourtant
cette rue
c'est toujours la même rue
c'est toujours le même jardin
c'est toujours le Luxembourg
Avec les terrasses... les statues... les bassins
Avec les arbres
les arbres vivants
Avec les oiseaux
les oiseaux vivants
Avec les enfants
tous les enfants vivants
Alors on se demande
on se demande vraiment
ce qu'un aviateur mort vient foutre là-dedans.

Des routes sans sel

Au lendemain de l'effondrement du viaduc du boulevard de la Concorde à Laval, le premier ministre Charest déclarait: «La sécurité des gens passera toujours avant l'argent.» Nous en avons fortement douté le samedi 23 décembre, alors que nous voyagions sur l'autoroute 20, en direction du Nouveau-Brunswick. En ce jour précédant les célébrations de Noël, malgré les prévisions de verglas 48 heures plus tôt, je n'ai compté qu'une charrue saleuse sur l'autoroute 20 entre Victoriaville et la sortie de Rivière-du-Loup, soit sur une distance d'environ 300km. Inutile de dire que

l'autoroute était dangereuse sur des distances appréciables. Il me semble que les hauts fonctionnaires du ministère des Transports auraient dû prévoir que des milliers de familles allaient se retrouver sur les routes du Québec ce jour-là... Pourrait-on se mettre à rêver de moins de déclarations sans suite et à plus de respect pour la vie humaine?

Christian Ruby
Dunham

Saveurs multiples pour 2007

Comme contribuables, nous nous verrons, une fois de plus, mis à contribution dès la réception du compte de taxe municipale, puis du comte des taxes scolaires et ensuite nous verrons le relèvement du prix des titres du transport en commun et le coût de l'essence qui va jouer au yoyo. D'autres augmentations, plus ou moins déguisées, viendront raboter doucement nos avoirs et au bout du compte, notre pécule va encore se rapetisser. L'année 2007 verra nos politiciens s'en remettre au peuple pour solliciter de nouveaux mandats. Une fois de plus, nous verrons le provincial et le fédéral se marcher sur les pieds. Saddam a dû nous quitter en toute hâte. Un cruel dictateur de perdu, 10 autres vont naître et la planète va continuer à tourner. Son réchauffement est bel et bien commencé et il faudra trouver de bonnes solutions parce que nous sommes certains que 2007 sera encore plus chaud et il n'y a aucun risque de l'affirmer si froidement.

Gilles Pelletier
Québec

Partage des richesses?

Plusieurs personnes âgées peuvent profiter du plan de partage du revenu du gouvernement, qui permettra à certains couples d'épargner des milliers de dollars chaque année. Avec une augmentation de la pension fédérale d'environ 3,50\$ aux trois mois, les retraités ne s'enrichiront pas, mais s'appauvriront de plus en plus. Les personnes retraitées qui

sont seules ont été oubliées et, contrairement aux couples, rien n'a été fait pour elles. Pourtant elles ont payé des taxes et des impôts pendant leurs années de travail et elles sont encore les négligées du système. Injustice sociale ou partage des richesses?

Clara Verville
Victoriaville

Welcome to the RAMQ

Étant en congé pendant la période des Fêtes, je profitais de ce moment pour faire un tour à la Régie de l'assurance maladie du Québec. Je constatai pendant mon heure d'attente que les services se donnent bien plus souvent en anglais qu'en français. Je patientai avec une cinquantaine de personnes qui semblaient pour la plupart être originaires d'autres pays. C'est seulement à l'accueil qu'on nous répondait avec un «bonjour», mais une fois passés à la prise de photo, la langue de service était fonction des couleurs des visages. Même pas un «merci» après le «thank you»: le tout était unilingue anglais. Une préposée s'est fait remettre à sa place lorsqu'elle posait sa question en anglais, elle s'est fait répondre dans la langue de Molière par un homme originaire d'Amérique du Sud. Sommes-nous rendus à ce point mous pour que ce soit des gens provenant de l'extérieur qui nous montrent l'importance d'utiliser notre langue commune?

Sophie Beaupré

Fidel n'est pas Saddam

Saddam fut un dictateur, tout comme Pinochet. Il serait toutefois sage de s'informer avant de comparer Castro avec ces monstres. Fidel n'a peut-être pas été élu «démocratiquement», mais il a su libérer son peuple du dictateur Batista qui avait été mis en place par les Américains jadis. De plus, les Cubains résistent avec brio à l'embargo imposé par les États-Unis depuis près de 50 ans. Castro va peut-être y passer en 2007, mais peu importe ce que Bush en dit, la majorité de l'île va pleurer son départ.

Philippe Nault

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070
commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453
cyberpresse.ca/abonnement

PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363
petitesannonces@lapresse.ca

DÉCÈS (514) 285-6816
deces@lapresse.ca

CARRIÈRES (514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca

PUBLICITÉ (514) 285-6931



DIMPA. Corbeilles avec couvercle. Polypropylène blanc.
H20cm. 2,75 \$ les 2. ~~Était 4,99 \$~~ les 2.
H40cm. 3,49 \$ ch. ~~Était 2,99 \$~~ ch.
H58cm. 4,49 \$ ch. ~~Était 2,99 \$~~ ch.



IKEA PS HAMNEDA. Boîtes avec couvercle.
4,99 \$ les 3. ~~Était 9,99 \$~~ les 3.
Fait main en carton recyclé à 100%.



GENIAL. Bougies liquéfiables. 1,99 \$ les 10.
~~Était 3,50 \$~~ les 10. Nuances variées de bleu. H4cm.
MIMIK. Photophore. 99¢. ~~Était 1,50 \$~~. Verre. H5,5cm.



ALVINE RUTA
Housse de coussin
4,99 \$ ch.
~~Était 9,99 \$~~ ch.

ALVINE RUTA. Housse coussin. 4,99 \$ ch.
~~Était 9,99 \$~~ ch. Pur coton rouge et blanc.
50x50cm.



BETTAN RUTA. Tapis. 19,99 \$. ~~Était 39,99 \$~~.
Multicolore. 133x195cm.



MAGIKER. Meuble télé. 79 \$. ~~Était 180 \$~~.
Porte coulissante en verre trempé. Effet cerisier.
L130xH65cm. A.R.

MAGIKER
Meuble télé
79\$
~~Était 180\$~~



VIMSIG. Mobile
9,99 \$. ~~Était 24,99 \$~~.
Plastique multicolore.



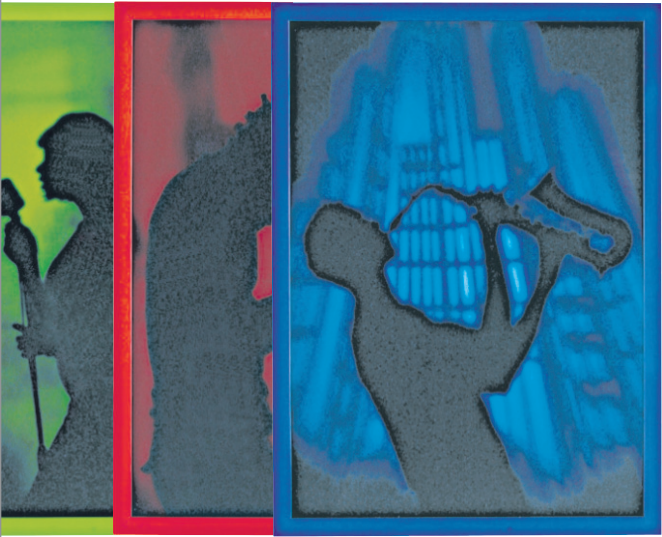
KLACKBO
Fauteuil relax
59\$

~~Était 129\$~~

KLACKBO. Fauteuil relax. 59 \$. ~~Était 129 \$~~. Bleu.
Housse lavable. Structure en hêtre plaqué naturel verni. A.R.



MINNEN TORN. Étagère avec tiroir.
12,99 \$. ~~Était 24,99 \$~~.
Blanc et bleu.



NYTTJA. Tableau. 8,99 \$ ch. ~~Était 14,99 \$~~ ch.
Musicien de jazz. Bleu, vert ou rouge. 50x70cm.



NILSBY. Canapé-lit. 269 \$. ~~Était 449 \$~~. Rangement dissimulé sous le siège.
Revêtement fixe pur coton bleu foncé.



ETHEL. Housse de couette et taie(s).
50 %
de réduction

ETHEL. Housse de couette et taie(s).
1 pl. 19,99 \$. ~~Était 39,99 \$~~.
2 pl./G2 pl. 24,99 \$. ~~Était 49,99 \$~~.
Pur coton bleu.

Saumon aux fines herbes. 6,99 \$.

L'assiette de saumon aux fines herbes avec sauce ciboulette, pommes de terre, légumes, soupe ou salade, et boisson gazeuse.



IKEA BOUCHERVILLE

586, rue de Touraine
(Autoroute 20, sortie 95)
Tél. : 450-449-6755
Lundi - vendredi 10 h - 21 h
Samedi - dimanche 9 h - 17 h

IKEA MONTRÉAL

9191, boul. Cavendish
(Autoroute 40 et boulevard Cavendish)
Tél. : 514-738-2167
Lundi - vendredi 10 h - 21 h
Samedi - dimanche 9 h - 17 h

www.fr.IKEA.ca

Magasinage à distance, 1-866-866-IKEA



Si bien chez soi